CHENIER

L'AVENIR DU NORD

Directeur: HECTOR PERRIER

1897-1943 Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost 1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

LABELLE

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 49 — Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro — SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 3 DECEMBRE 1943

...nier, Mlle Antonine X
...est, rue Sherbrooke

Le Canada et l'après-guerre

On est généralement porté à s'alarmer sur la situation qui attend le Canada à la fin des hostilités. Les esprits superficiels et pessimistes prédisent pour notre pays une période d'affaissement économique et de chômage aigu par suite de l'armistice et de la suppression des contrats de guerre, comme si le Canada n'avait connu la prospérité que dans les oeuvres de destruction. Influencés par la crise de 1929 qui a atteint tous les pays et qui était la conséquence de conditions économiques désastreuses et d'une politique imprévoyante chez la plupart des grandes puissances, ils oublient la période de prospérité vécue par notre pays après le conflit de 1914-18 et l'essor qu'il a pris de 1935 à 1939, alors qu'il occupait le cinquième rang comme puissance commerciale mondiale.

L'effort de guerre unique du Canada a révélé au monde sa puissance de production illimitée dans l'agriculture, l'industrie, les mines, les pêcheries, les pouvoirs hydrauliques et l'exploitation forestière. Notre surcroît de production a augmenté notre prestige commercial, et après la guerre, les pays et les continents ravagés se tourneront vers une Amérique intacte après en avoir reçu des secours urgents et les armes de la victoire pendant le conflit.

A la suite des économistes et des spécialistes, M. C. D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements dans le gouvernement King rassurait ses compatriotes sur l'avenir immédiat du Canada, samedi dernier, au club de Réforme, de Montréal. Cette compétence, qui s'est révélée un grand administrateur et un grand réalisateur en temps de paix comme en temps de guerre, affirme que le Canada est certain de connaître une période de prospérité sans précédent après la guerre parce qu'il s'est acquis la gratitude des nations unies qu'il a fait bénéficier de ses ressources pendant le conflit, et que les gouvernants et les économistes, qui se sont rendus compte de la valeur économique transcendante du Canada en temps de guerre, ne peuvent concevoir un retour de la dépression de 1929 dans un tel pays.

Il y a environ un an, le premier ministre King avouait aux représentants de plusieurs unions ouvrières canadiennes et américaines qu'il est humiliant de constater qu'il a fallu la guerre pour nous enseigner à exploiter toutes nos ressources naturelles et à employer notre main-d'oeuvre d'une façon rationnelle. C'est une des principales leçons de la guerre, ajoutait M. King, et un pays en mesure de mobiliser tant de ressources et d'énergies en si peu de temps pour assurer sa défense et celle de ses alliés, en même temps que pour vaincre la tyrannie et la barbarie, doit être à plus forte raison capable d'assurer le bien-être d'une faible population, non plus par l'oisiveté rémunérée, mais par la mise en valeur de ses ressources matérielles et humaines, au profit du Canada et du monde.

Si de 1929 à 1935 nous avions consacré une parcelle de nos dépenses de guerre à des oeuvres constructives, combien d'avantages le Canada et l'humanité en auraient-ils retirés et surtout, combien de ravages physiques et moraux nous serions-nous épargnés en ne permettant pas au chômage de se substituer à la loi du travail et de faire perdre à des millions d'être humains leur dignité d'hommes!

L'expérience de la guerre doit nous guider pendant les années de paix. "Notre politique, précise M. Howe, doit consister à garder les acquisitions des années de guerre en ce qui concerne la production, et à passer sans encombre la période de transition par un sage programme d'emploi total de notre main-d'oeuvre." Avec le concours de sociologues, d'économistes et de techniciens éminents, le gouvernement canadien dresse des plans qui permettront au pays de s'adapter sans trop de heurts et le plus rapidement possible à une vie économique nouvelle qui ne sera, dans ses grandes lignes, qu'un retour à l'avant-guerre, mais qui devra éviter les erreurs qui l'ont conduite à l'abîme par une explosion de prospérité factice annonciatrice d'une crise économique sans exemple.

En plus de profiter des leçons de la guerre, nous tirerons également parti des découvertes et des progrès qu'elle a suscités. Les innombrables inventions que la science a mises au service de la destruction, nous les convertirons en facteurs de progrès et en instruments de travail. Selon M. Howe, la désorganisation de la main-d'oeuvre, déjà commencée à un faible rythme, n'entraînera pas de chômage pourvu que la collaboration étroite qui existe entre le gouvernement, l'industrie, le producteur et l'ouvrier depuis le début du conflit, se manifeste avec le même élan et le même patriotisme dans l'après-guerre.

Les esprits observateurs, réfléchis et clairvoyants ont toujours vu dans le don d'un milliard à l'Angleterre, converti plus tard en système d'assistance mutuelle entre le Canada et les Alliés afin de lui donner plus d'extension et de le dépouiller de tout caractère colonial, la meilleure forme de publicité que nous puissions faire à notre pays. A la suite de son chef et de ses collègues, M. Howe a réfuté les arguments opposés à cette mesure de guerre, sans laquelle le Canada et les autres nations unies éloignées du carnage n'auraient pas pu apporter une contribution aussi efficace à la victoire de nos armes. En plus de contribuer à équiper nos propres soldats, à éloigner l'invasion de nos rives et à abréger la durée du conflit, ce système d'assistance a permis à nos usines, à notre agriculture, à nos mines, à nos pêcheries et à nos forêts de continuer à produire et aux Canadiens d'augmenter leur revenu. L'Angleterre et autres pays s'approvisionnèrent ici jusqu'à épuisement de leurs devises canadiennes. Trois solutions s'imposaient au gouvernement canadien: abandonner ses contrats de guerre avec ces nations et paralyser la vie économique du pays en même temps que risquer de contribuer à perdre la guerre; continuer de produire et laisser nos clients accumuler une dette considérable qu'ils n'auraient jamais pu honorer, comme l'expérience le démontre; le système d'assistance mutuelle, semblable au prêt-location des Etats-Unis, mais plus réaliste, selon lequel nous contribuons en armes, en munitions et en fournitures de toutes sortes, fabriquées au Canada et au bénéfice des Canadiens et de la nation tout entière qui retire des revenus considérables de cette production intense sans augmenter son fardeau financier.

Là comme ailleurs, le gouvernement King, aussi patriote et canadien que quiconque, savait ce qu'il faisait. Indifférent à la critique que devait soulever cette mesure courageuse en certains milieux égarés dans la contemplation du pouvoir qui leur échappe de plus en plus, il a accompli ce qu'il croyait être son devoir envers le Canada et la cause que ses fils défendent avec héroïsme sur nos frontières étrangères où ils tiennent l'ennemi éloigné de nos frontières naturelles.

Le peuple canadien, reconnaissant et soucieux de son avenir, saura, le moment venu, confier son existance économique et politique à ceux qui la lui ont conservée intacte pendant le bouleversement mondial et qui s'apprêtent déjà à la préserver des contre-coups d'après-guerre.

Guillaume FREDERIC

On chuchote que...

Le premier ministre Winston Churchill célébrait mardi, son soixante-neuvième anniversaire de naissance. Aucune manifestation n'eut lieu à Londres en cette occasion. A 10 Downing, on se borna à déclarer que "comme à l'habitude, il était au travail". De son côté, Radio-Berlin le dit au Caire, assistant à une conférence internationale. Quel que soit l'endroit où se trouve présentement celui qui préside aux destinées de la Grande-Bretagne, il n'en demeure pas moins vrai que Churchill est l'incarnation de la tenacité, de la persévérance, de l'ardeur labeur et du plus pur patriotisme. A son endroit nous formulons le vieux souhait : Ad multos annos !

* * *

Personne n'a le droit d'oublier que la campagne de vente de Timbres de Noël bat présentement son plein. L'achat de quelques timbres est un moyen facile d'apporter sa contribution à la louable croisade amorcée contre la tuberculose. Celle-ci est un fléau qu'il faut à tout prix combattre. Et nous ne devons cesser nos efforts pour l'enrayer que lorsque le dernier germe de ce terrible virus aura été extirpé de dans nos rangs. Secondons ceux qui battent la marche !

* * *

bles isolationistes nazionaleux et aux bloqueux, leurs fils naturels, c'est ça, la guerre d'Hitler ; c'est ça que nous aurions connu au Canada, si les hordes barbares allemandes n'avaient été contenues outre-Atlantique grâce à nos alliés et au concours que leur ont apporté volontairement nos propres frères et fils.

* * *

D'aucuns se souviennent, sans doute, que feu le très honorable Ernest Lapointe avait prédit, en 1937 que nous aurions sous peu, dans la personne de l'honorable Adélard Godbout, un "Monsieur" en même temps qu'un "patriote" comme premier ministre du Québec. Les missionnaires-colonisateurs, reçus en délégation ces jours derniers, ainsi que les membres d'une délégation de la Fédération américaine du travail furent en mesure, une fois de plus, de juger par eux-mêmes que l'ancien ministre de la justice, qui s'y connaissait en hommes, ne s'était guère trompé, tant à son langage qu'à sa façon courageuse d'envisager les problèmes les plus graves de l'heure.

Après avoir souligné certains aspects du problème d'après-guerre et les initiatives que le gouvernement entend prendre pour rendre la colonisation moins onéreuse et moins pénible pour nos défricheurs, l'honorable M. Godbout demande aux missionnaires - colonisateurs d'étudier en particulier le problème des femmes - travaillant actuellement dans des usines de guerre. "Le cas des hommes ne m'inquiète pas trop, précise-t-il. Nous aurons, sans doute, la collaboration des autorités fédérales pour de grands travaux qui procureront de l'emploi aux hommes présentement sous les armes ou dans des usines de guerre. Mais je vous avoue que le problème des femmes qu'il faudra, elles aussi, replacer dans leur rôle dans la vie civile, m'inquiète beaucoup plus. C'est là un problème excessivement compliqué, délicat, et toutes les suggestions des missionnaires-colonisateurs en vue de résoudre cet épineux problème seront acquis avec reconnaissance".

* * *

Que pensez-vous de cette notule parue, l'autre jour, dans le CANADA :

On lit non sans étonnement dans l'organe officiel de l'Union Nationale, ce petit paragraphe sur la récente conférence de Moscou et qui est tout à l'éloge des Soviets :

L'autre point important est celui qui a trait à la création d'un organisme international pour maintenir la paix après la guerre. C'est là le point crucial de toute cette entente de sécurité collective. Avouons que, dans ce domaine, la Russie a été la nation qui a le plus cherché à créer une sécurité collective avant la guerre actuelle.

Comme dirait l'autre : Ça fait un peu moins "cadenas" que d'ordinaire dans le journal de M. Duplessis. L'ancien premier ministre n'a jamais habitué ses auditeurs à se représenter la Russie rouge sous cet angle-là. Duplicité ?

* * *

Un patriote français qui a pu s'évader de France au cours de l'été dernier a écrit : "Un avocat juif de mes amis qui me sait catholique pratiquant, qui n'a jamais fait de politique, qui s'est occupé de mes affaires pendant la durée de ma mobilisation et qui, ancien officier d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, cinq citations, vient de perdre son fils aîné tué au front en 1940, est arrêté en 1941 et envoyé au camp de Drancy, puis au camp de Pithiviers. En 1942, il revient à Drancy et sa famille qui le voit malade espère sa libération prochaine. Vers la fin de l'année, passant chez lui pour prendes des nouvelles, je trouve sa femme en pleurs devant un lit sur lequel sont étalés une montre, un portefeuille, un couteau, quelques objets de toilette. Il est déporté vers une terre lointaine que l'on croit être la Haute-Silésie. Quelqu'un a pu recueillir avant son départ ces pauvres souvenirs. Personne ne sait ce qu'il est devenu, et cette femme en son coeur porte son deuil..."

N'en déplaise à nos indécrotta-

Les bombardements...

Berlin, centre de rayonnement du nazisme et site d'importantes industries de guerre du Reich allemand, a été, depuis quelques semaines, la cible d'intensifs bombardements. C'est par milliers que nos aviateurs y ont déversé une mitraille dévastatrice. Jusqu'à quel niveau ces vagues successives ont-elles abaissé le potentiel-production de l'Allemagne? La chose serait pour le moment difficile à établir. Quel effet les multiples assauts de la R.A.F. ont-ils eu sur le moral des troupes et particulièrement sur celui des populations civiles? Nul ne saurait dire. N'est-il pas permis de présumer, cependant, que les civils allemands, soustraits dans le passé aux horreurs de la guerre sur leur propre territoire, ne doivent pas priser bien fort les déprédations causées par nos forces de l'air. Leur ministre de la propagande, le fameux Dr Goebbels, et leur ministre de l'air, Herr Goering, ne les avaient-ils pas assurés que pas un seul avion allié ne sillonnerait le ciel du Reich? Ils connaissent aujourd'hui la guerre dans tout ce que celle-ci comporte d'horrible; ils ont vu, endeça de leurs murs mêmes les édifices crouler et le sang couler.

La R.A.F. a surtout concentré ses raids sur les foyers de production de matériel de guerre. Il est vrai que l'outillage est détruit, que des usines ne sont que débris, acier tordu, mais le matériel de guerre, lui, — bombes, chars d'assaut, avions, etc., — n'est pas détruit car on a eu soin de le remiser, de le cacher dans des endroits éloignés des centres où il fut ouvré. Toutefois, même si ce matériel n'est pas détruit au cours des bombardements, son remplacement devient de plus en plus difficile par la destruction de l'outillage nécessaire à sa fabrication. L'agencement d'une usine est chose de longue haleine. La machine de production allemande a été détraquée depuis quelques semains au point que dès maintenant, sur le front russe, en plein ciel d'Italie et même sur les côtes anglaises, des signes marqués d'affaiblissement du potentiel-production du Reich se manifestent. Il en est de même dans le cas des chantiers maritimes et des unités sous-marines; celles-ci baissent en nombre chaque jour. Cette déperdition de forces s'affirme partout, particulièrement dans le fait que sur tous les sites de combats, les boches se replient sur la défensive; ils n'avancent nulle part mais cèdent pouce à pouce un terrain conquis au prix de bien grands sacrifices. L'on peut dire aujourd'hui que les hordes nazies ne connaissent que la défaite même sur les champs de bataille qu'elles ont elles-mêmes choisis.

* * *

Tout récemment, Sir Archibald Sinclair déclarait que la bataille de la Rhur, — qui ne fut en somme qu'un combat de l'air, — sera, à la fin des hostilités, considérée comme une des phases décisives de ce conflit. En cette occasion, il souligna certaines réactions produites par ces raids massifs. Comme exemple, il choisit ceux faits sur Essen. Parmi tous les centres de production d'armements d'Allemagne, Essen tient sans contredit la première place dans l'ordre d'importance. C'est là qu'étaient sises les usines Krupp, les plus considérables peut-être de toute l'Europe qui, à elles-seules, couvraient en superficie une étendue plus grande que la ville de Londres dans son ensemble. On y retrace la principale source d'approvisionnements d'armements lourds de l'Allemagne. A la suite d'une théorie d'attaques d'envergure, — deux en mars, deux en avril, une en mai et une sixième en juillet, — Essen et avec elle les usines Krupp furent réduites en cendres et en débris. Il se peut fort bien que la R.A.F. exécute de nouveaux raids au cas où une reconstruction partielle des usines détruites s'avérerait dangereuse.

Il y a deux façons de gagner des guerres: la première consiste dans l'annihilation des armées ennemies, alors que la deuxième réside dans la destruction complète, irréparable, des foyers industriels où sont forgées les armes de la guerre. Les Alliés ne négligent ni l'un ni l'autre de ces moyens et l'Histoire ne fait mention d'aucune époque où les forces de destruction s'affirmèrent avec plus de vigueur qu'au cours des attaques de nos troupes sur les centres industriels allemands durant le présent conflit. Tout en rasant les usines ennemies, nos aviateurs mettent aussi fin à l'esclavage qui règne dans les foyers de production boche. Les hommes y peinent comme de réels mercenaires, des esclaves! Quel contraste avec nos propres usines où nos ouvriers travaillent laborieusement, trouvant, malgré la dureté de leur tâche et du but qu'elle leur permet d'atteindre, la vie encore belle à vivre.

Léopold F.

CHANTS LAURENTIENS

"Mussieu l'ours"

Louis Rondeau, dit La-Zoune, et son inséparable copain Victor Marchand, connu dans tous les pays d'en haut sous le sobriquet de Ti-Coq, sont les garde-feux de la région de la rivière Mattawin. Depuis dix ans, au retour de chaque été, ils patrouillent la forêt du nord laurentien pour la protéger de ce géant aux mille langues qui détruit tout, le feu de forêt.

Avec leur canot les braves couvrent un territoire de plus de 200 milles carrés, venant à l'occasion jusqu'aux sources de la rivière du Nord et de la Lièvre. Par un soir de novembre, nous retrouvons les coureurs de bois modernes, assis en face d'un petit chantier de trappeur, abandonné depuis bien longtemps. La rivière Mattawin gronde de sa grande voix en sautant de cascade en cascade, pour arriver jusqu'à eux, et s'étendre paresseusement, comme une belle fille fatiguée, dans l'eau morte, formant une vaste baie qui dans son calme miroir reflète un glorieux couchant, les fiers érables devenus chauves avec les premiers froids, les ormes séculaires gardant encore dans leurs rugueuses branches les nids désertés, et les pins orgueilleux ayant conservé le velours sombre de leurs feuillages.

Les gars arrivent d'un tour de trôle et empilent dans une chaudière une trentaine de belles truites rouges. Ils en grillent six à la broche, mangent gloutonnement, éteignent prudemment les cendres puis se couchent avec l'ombre qui soudain envahit la forêt sournoisement, et étire son drap noir sur la belle nature.

Au loin un renard glapit, un loup hurle. Tout près, dans l'eau calme, d'autres truites sautent avec un son de roche fendant l'onde. La-Zoune prend le grabat du haut. C'est sa superstition. Il a oublié ses prières depuis bien longtemps mais, en sautant sur la paille de son lit, marmotte toujours:

—"Not' Seigneur, j'me rapproche de vous de six bons pieds. Bonsoir!"

Ti-Cop Marchand s'enroule dans ses chaudes couvertures de laine, juste au-dessous de Rondeau, souhaite de bons rêves à son compagnon, baille et dit:

—"Y va mouiller demain. T'as-tu vu le temps qui se morpionne?"

—"T'as pas honte de si mal parler. On doit dire que le temps s'chagrine."

—"J'ai pas ton inducation moé."

—"Laisse faire mon inducation et laisse moé dormir. Ce portage de dix milles, avec canot et provisions sus les épaules m'a cassé en deux."

...Il est près de minuit. Une pleine lune promène son chaudron de cuivre frotté de nuage en nuage. Soudain la porte de planche s'ouvre, les gonds rouillés par tant de rosées et d'ondées se plaignent lamentablement. La-Zoune continue à ronfler mais Marchand, qui a le sommeil léger, ouvre les yeux et vous voit un géant de près de six pieds, aux yeux de feu qui avance prudemment vers lui. Le pauvre diable ne sait que penser et donnant un coup de pied sur le matelas de branches au-dessus de lui, réveille Rondeau en disant:

—"La-Zoune, La-Zoune, il y a un homme dans notre cabane. C'est p'têt ben un r'venant. Regarde donc ses yeux qui lancent des étincelles."

Rondeau se réveille. Son expérience de la forêt lui a fait vite comprendre le mystère. Et, d'une voix basse, il conseille à Ti-Coq:

—"Pauvre toé. C'est pas un r'venant c'est un ours. Grouille pas. Fais le mort."

En entendant ces mots Marchand, avec la souplesse d'un écureuil, est déjà rendu dans le lit de Rondeau et ne cesse de supplier:

—"Mussieu l'ours allez-vous en. Je vous en prie mussieu l'ours. J'veux pas trépasser à c'te heure parce que j'ai pas encore fait mes Pâques. Mussieu l'ours partez au nom de ma défunte mère qui est morte..."

Mais le fauve approche. Son soffle puissant et chaud va jusqu'aux deux grade-feux. Marchand en a des frissons mais Rondeau met la main sur la bouche de son camarade et lui dit:

—"Farme-la ta gu... Cré-tu qu'un ours connaît ça la politesse. Attend. Y a pas d'autre chose à faire."

Rondeau avait raison. L'ours, d'un coup de patte, jette sur le parquet en rondins la chaudière accrochée près de l'unique fenêtre à un seul carreau, mange bloutonnement les truites puis repart, toujours debout, pour tomber sur ses quatre pattes dans les hautes herbes et disparaître dans la nuit.

Le lendemain soir nos deux gars avaient installé leur lit sur le toit de billes de cèdre, après avoir eu soin d'accrocher au même endroit une autre chaudière débordante de belles truites. A minuit maître Martin sort des sous-bois et approche de son pas pesant vers la cabane. Rondeau, habile tireur, l'abat d'une seule balle de carabine.

Quelques semaines plus tard il montrait au dépôt du lac Clair une peau d'ours mesurant huit pieds, du museau à la queue, et se plaisait à dire aux copains:

—"J'vous présente mussieu l'ours à Ti-Coq qui a été obligé de s'acheter ane autre paire de pantalons à son arrivée hier."

Adolphe NANTEL

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE

En donnant à l'agriculture une raffinerie de sucre de betterave, l'honorable Monsieur Godbout contribue, une fois de plus, à la libération du peuple de la dictature économique.

L'industrie du sucre dans notre province est aux mains d'un trust ou d'un monopole bien connu, qui utilise dans ses raffineries le sucre brut importé des Antilles.

Ce monopole a été renforcé il y a une trentaine d'années par un habile homme, un vieux conservateur, qui acheta un journal, en fonda deux autres et fit grand bruit dans le monde politique pour mieux camoufler son oeuvre de trustard. Cela, c'est de l'histoire.

Le trust du sucre est si fort — c'est encore de l'histoire que nous avons apprise à la dernière session du Parlement de Québec — le trust du sucre est si fort qu'en 1939 ou 1940 il a empêché le gouvernement de l'Union Nationale de créer une raffinerie de sucre de betterave dans la province de Québec afin d'éviter la concurrence de l'Etat et d'une coopérative de cultivateurs.

Lorsque l'honorable Monsieur Godbout a repris le projet, le trust du sucre, par toutes sortes de manoeuvres, a essayé de faire échouer l'entreprise dès le début.

Mais les trusts et les monopoles ont retrouvé leur maître dans la Province de Québec.

La consommation du sucre au Canada, en 1940, était de un milliard, 174 millions, 142 mille, 990 livres.

La production du sucre de betterave au Canada, pour la même année, a été de 203 millions, 602 mille, 511 livres.

Il y a 5 raffineries de sucre de betterave au Canada et elles ne produisent que 20 pour cent de la consommation. Cela veut dire que 80 pour cent du sucre consommé dans notre pays est importé ou fabriqué avec une matière importée. C'est autant d'argent canadien qui s'en va à l'étranger.

Le moment était donc venu d'établir une raffinerie de sucre de betterave dans la province de Québec.

L'AUTONOMIE ECONOMIQUE

Les trusts et les monopoles ont trouvé un maître dans la province de Québec, disions-nous. C'est l'exacte vérité et ce maître, c'est l'honorable Adélard Godbout.

Pour en arriver là, il a fallu que le Premier Ministre rende son gouvernement, c'est-à-dire le peuple de la province qui l'a choisi, indépendant des puissances financières. Cela n'était possible qu'en assurant à la province un bon crédit par une saine administration financière.

Fort de cette indépendance, l'honorable Monsieur Godbout a libéré le peuple des monopoles et de la dictature économique dans de nombreux domaines.

Enumérons-en quelques-uns:

Dans le domaine agricole, la politique de coopération du gouvernement Godbout a permis aux cultivateurs de devenir indépendants des intermédiaires et des monopoles pour la vente de leurs produits et l'achat des choses essentielles du progrès de leurs fermes. La raffinerie de sucre de betterave est la plus récente formule de coopération établie et elle sera une nouvelle source de revenus pour les cultivateurs.

Dans le domaine des pêcheries, c'est encore la coopération qui a libéré les pêcheurs des monopoles et des barons de l'époque féodale entre les mains desquels l'industrie des pêcheries a été pendant des siècles, pour les monopoles, une source de richesse qui revenait de droit aux pêcheurs. Sans doute, les coopérations sont libres et autonomes, comme le veut le gouvernement, mais c'est grâce à la coopération du gouvernement lui-même que le système est favorable aux travailleurs de la mer. Souvent de jeunes pêcheurs ne pourraient embrasser la carrière de leurs pères si la province, par exemple, ne payait pas les deux tiers de l'intétêt sur leurs emprunts aux Caisses populaires pour l'achat de bateaux de pêche?

Dans le domaine du crédit, le gouvernement Godbout a libéré le peuple des vieilles institutions en donnant une grande expansion aux Caisses Populaires Desjardins, les banques du peuple au service du peuple. Si le commandeur Alphonse Desjardins, de vénérée mémoire, fondateur des Caisses Populaires, avait pu voir à quel haut degré son oeuvre a été développée par le gouvernement actuel, quels éloges ne décernerait-il pas à l'honorable Monsieur Godbout?

Dans le domaine de l'électricité, la décision du Premier Ministre de nationaliser la Montreal Power, le plus grand monopole de la province, a déjà les conséquences que l'on connaît. Le peuple se rend compte de ce que la fermeté d'un homme d'Etat peut faire.

L'honorable Monsieur Godbout a libéré son gouvernement de la dictature économique, tout comme les cultivateurs, les pêcheurs, les ouvriers des villes et des campagnes qui ont besoin d'une institution de crédit comme les Caisses populaires, autant qu'un industriel a besoin de sa banque.

Le Premier Ministre est en voie de libérer les consommateurs d'électricité d'un grand monopole, en nationalisant la Montreal Power, qui sera bientôt une entreprise du peuple pour servir le peuple. C'est juste puisque les ressources naturelles dont le monopole tire ses revenus appartiennent au peuple.

Avant même que la nationalisation ne soit un fait accompli, répétons-le, la Montreal Power et les grandes compagnies d'électricité vont réduire leurs taux.

La province toute entière suit avec le plus vif intérêt, suit avec passion, devions-nous dire, toutes les péripéties de ce grand événement.

La province sait que des politiciens, des journaux, des trustards essaieront de retarder les projets de l'honorable Monsieur Godbout mais la province sait aussi que le Premier Ministre n'est pas homme à changer de voie. Il a choisi la voie droite et il ne la quittera pas.

La province toute entière a confiance et elle prie la Providence de laisser l'honorable Monsieur Godbout continuer son oeuvre.

Il n'y a pas d'influence pour l'en détourner.

A L'AVENIR

L'Avenir du Nord aura désormais une nouvelle rubrique : "En marge de la guerre." Il s'agit d'une gage consacrée à la reproduction d'articles de haute et tragique actualité dont la variété, l'intérêt et l'objectivité seront appréciés, sans doute, de tous nos lecteurs. Nos pro-nazis, inconscients ou non, de la Laurentie, de plus, y trouveront souvent matière à réflexion salutaire.... s'ils n'ont pas le coeur uniquement rempli de haine aveugle et l'esprit farci de préjugés de races.

Le Canada sera facilement soustrait au chômage

L'honorable M. Howe indique les moyens à prendre à cette fin, "quand nous passerons de la guerre à la paix." — La tâche du gouvernement.

"Nous convenons tous qu'une ère de prospérité suivra la guerre, disait, au Club de Réforme, de Montréal, samedi après midi l'honorable C.-D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements, même si nous n'avions, pour en être convaincus, que cette seule raison que cela est toujours ainsi après chaque guerre de l'histoire. Il nous incombe, toutefois, d'éviter le chômage durant le temps où nous passerons de la guerre à la paix. Mais je suis certain qu'il sera en notre pouvoir de résoudre ce problème pourvu qu'entre le gouvernement, l'industrie privée, le producteur et l'ouvrier se continue cette collaboration étroite avec le même élan et le même enthousiasme qu'on a remarqués durant les années de guerre. Le gouvernement peut contribuer à cette collaboration en établissant un plan général qui indiquerait l'étendue des travaux publics qu'il faudrait entreprendre pour la période temporaire de ralentissement.

"Le gouvernement pourrait aussi aider en recourant à un système d'impôts adaptable au temps de paix comme nous en avons un qui s'adapte au temps de guerre. Il pourrait également aider par un plan bien conçu du financement de la période de transition au moyen de prêts s'amortissant automatiquement. Un autre moyen auquel le gouvernement pourrait recourir serait d'augmenter le champ des recherches et de le mettre à la portée des petites entreprises aussi bien que des grandes. Les recherches ont puissamment aidé les industries de guerre et peuvent aussi bien rendre service lorsqu'il s'agira de les convertir en industries de paix. Le gouvernement peut aussi aider de ses conseils et de ses secours à solutionner, comme il l'a fait en temps de guerre, les difficultés d'ordre financier ou de production.

Aide attendue des producteurs et ouvriers

"L'industrie privée, de son côté, peut aider en fournissant les plans de conversion qu'elle a soigneusement élaboré et en s'efforçant, durant la période de transition, d'employer autant de monde que possible à un travail continu. L'industrie privée peut aussi aider en prenant des mesures immédiates pour développer les marchés domestiques et répondre à leurs besoins, et aussi pour trouver des débouchés à l'étranger pour ses produits. Les producteurs peuvent aider en faisant tous leurs efforts pour augmenter la production, qu'il s'agisse du domaine de l'agriculture, des mines, des forêts ou des pêcheries. Enfin, l'ouvrier peut aider en acceptant de travailler pour les oeuvres de paix comme il le faisait pour les oeuvres de guerre, et en collaborant avec le Service sélectif pour qu'on arrive à éliminer le chômage."

L'honorable C.-D. Howe

"Je veux profiter aujourd'hui de l'expérience que j'ai acquise comme ministre des munitions et approvisionnements", souligne au début de ses remarques l'honorable M. Howe, "pour vous soumettre quelques pensées au sujet de l'embauchage au cours de la période de transition entre la guerre et la paix. Je le fais parce qu'il semble exister beaucoup de malaise et d'inquiétude chez les ouvriers employés dans les usines de guerre, lesquels ont peur de perdre leur emploi au cours de cette période de transition. Il me semble qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. A l'heure actuelle, il se fait des changements de la production de guerre à la production de paix, et, par conséquent, des déplacements de main-d'oeuvre. Néanmoins, il n'y a pas de chômage. Les fonctionnaires du Service sélectif me disent que les demandes d'ouvriers de haute priorité, pour les industries de guerre seulement, s'élèvent à plus de 100,000. De plus, les industries de paix demandent un nombre d'ouvriers qui, sans doute, dépasse ce chiffre".

L'honorable M. Howe fait remarquer incidemment que s'il traite de problèmes d'après-guerre, il ne prétend pas dire que la guerre touche à sa fin, au contraire.

Désorganisation qui n'entraîne pas de chômage

"Il me semble, reprend-il un peu plus loin, qu'on attache trop d'importance à la désorganisation temporaire de la main-d'oeuvre par suite de la discontinuation de certains programmes de production. Vraiment, il est avantageux pour l'ouvrier de passer d'une usine strictement de guerre à une usine qui peut continuer à fonctionner en temps de paix. Vraiment, il est avantageux que l'on procède petit à petit à la conversion des usines d'une production de guerre à une production de paix. C'est pourquoi nous ne devons pas nous inquiéter de la désorganisation actuelle de la main-d'oeuvre qui n'entraîne pas de chômage. J'espère sincèrement que tout le programme de conversion pourra être exécuté graduellement et sans désorganisations qui amèneraient un chômage général et ininterrompu. Le fait qu'il nous faudra continuer la guerre avec le Japon après que la guerre sera terminée en Europe aidera à atteindre ce but. Nous avons entrepris un vaste programme de production maritime qui, croyons-nous, se maintiendra pour subvenir aux besoins de la guerre en Extrême-Orient, et cela aidera à prolonger la période de conversion. Maintenant que la question du matériel devient moins critique, je crois que vous êtes de mon avis que la conversion des usines de guerre en une production de paix doit se faire aussi rapidement que le permettra l'annulation des contrats de guerre."

Capacité de production considérablement augmentée

L'honorable M. Howe, rappelant ici ce qu'il disait ces jours derniers devant le Board of Trade des Provinces Maritimes, insiste sur "le fait que le Canada est aujourd'hui capable d'une bien plus grande production que le Canada d'avant-guerre. Au cours des quatre dernières années notre revenu national a en effet doublé d'importance", dit-il, cependant que "nos usines ont triplé leur rendement d'avant-guerre. (...) Nos forêts et nos pêcheries produisent moins qu'avant la guerre, non par manque de commandes, mais uniquement par manque de main-d'oeuvre."

L'honorable M. Howe ajoute que "nous devons admettre que l'embauchage dans nos usines, après la guerre, ne pourra se maintenir au niveau actuel," mais il souligne que, "d'un autre côté, les fabriques qui autrefois produisaient des articles de paix éprouveront peu de difficulté à se réadapter et à produire sur une plus vaste échelle qu'avant les hostilités. (...) De plus, le Canada possède aujourd'hui nombre d'industries qui lui manquaient avant la guerre, dont celle, par exemple, du caoutchouc synthétique." Et il en conclut que "si nos usines n'emploient pas après la guerre autant de main-d'oeuvre qu'en ce moment, elles en emploieront sûrement plus qu'auparavant."

Perspectives rassurantes d'embauchage

Bref, l'honorable M. Howe soumet que l'agriculture absorbera certainement un grand nombre de nos ouvriers;" que "nos mines auront besoin d'un bien plus grand nombre d'hommes qu'actuellement;" que "notre industrie forestière et nos pêcheries souffrent d'une grande pénurie de main-d'oeuvre;" que "notre transport aérien est un enfant vigoureux qui se développera rapidement;" que "l'industrie de la construction, presque arrêtée à l'heure actuelle, fournira beaucoup d'emploi au cours de la période de transition qui suivra la guerre et durant les années subséquentes," etc., etc., etc.

"Ces remarques, faites un peu au hasard, conclut plus loin l'honorable M. Howe, avaient pour but de vous faire bien comprendre que le Canada avait considérablement accru sa capacité de production durant les années de guerre; j'ai aussi voulu vous faire partager mon optimisme quant aux possibilités de l'après-guerre." Et il en vient au propos cité plus haut.

On chuchote que...

(Suite de la première page)

Voici, par ailleurs, le propos tenu le même jour à l'adresse des membres de la Fédération américaine du travail venus conférer avec le Chef de l'Etat du Québec de ses problèmes particuliers.

"La plus grande difficulté à laquelle se heurte le gouvernement de ce temps-ci est de déterminer les relations devant exister entre les divers groupes d'ouvriers." L'honorable M. Godbout soumet que son gouvernement continue d'administrer la province dans l'intérêt bien compris de toutes les classes et que, comme pierre d'angle à la société, la classe ouvrière a droit à toute la considération qu'elle réclame. Il demande à la Fédération de l'appuyer dans son projet de nationaliser la Montreal Light, Heat and Power, et il précise que l'un des buts de cette expropriation est d'aider les ouvriers de la province en faisant venir de nouvelles industries ici. Il ajoute aussi que l'électricité est une industrie fondamentale, en ce sens qu'elle aide d'autres industries à fonctionner mieux.

Parlant ensuite de l'après-guerre, le gouvernement, dit l'honorable M. Godbout, a préparé des plans pour cette période difficile. On ne peut en dévoiler la nature aujourd'hui mais il est certain que leur but est de fournir du travail à tous, une fois les hostilités terminées. Entre temps, les ouvriers doivent être prêts à consentir des sacrifices et à pratiquer l'économie, et cela jusqu'au jour où l'on aura réussi de nouveau à équilibrer l'économie nationale."

En terminant, le premier ministre a demandé aux ouvriers leur collaboration, leur promettant celle du gouvernement en retour. De tels propos, dites-nous, ne font-ils pas contraste avec les grivoiseries politiciennes que tenait le danseur-à-corde que la province de Québec dut subir comme premier ministre de 1936 à 1939 ?

M. Raymond sort de sa léthargie

Me Maxime Raymond, député élu de Beauharnois, puis de Beauharnois-Laprairie, toujours comme *candidat officiel* du parti libéral, donc *aux élections de 1940* comme auparavant, a autorisé la publication de la déclaration dont il faisait tenir le texte, mardi dernier, à nos confrères quotidiens. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de remettre, faute d'espace, à la semaine prochaine ce que nous en pensons.

"Dè la formation du Bloc Populaire Canadien, j'ai affirmé qu'il s'agissait d'un mouvement d'idées et non d'hommes, en vue de servir les intérêts de notre peuple et rien d'autre. Comme chef du mouvement, je n'ai pas dévié et je ne dévierai pas de cette règle de conduite.

"Ai-je besoin d'ajouter que je me suis tenu et que je me tiens à l'écart des querelles personnelles qui ont pu ou qui pourraient se produire entre certains collaborateurs du Bloc.

"D'autre part, je ne puis tolérer qu'on mette en doute la sincérité ou la sagacité du chef lui-même. J'ai été depuis le début et je suis encore le seul chef du Bloc Populaire Canadien. J'ai énoncé un programme. Le public le connaît, et je ne sache pas qu'aucun de mes collaborateurs ait formulé la moindre objection. Ce programme sera exécuté, réalisé en son entier. Aucune coterie, aucune puissance politique, financière ou autre, ne m'en empêcheront. Si cet engagement ne suffit pas, je n'ai rien d'autre à promettre et je ne suis pas digne d'être le chef de ce mouvement. Je reste aujourd'hui le même homme que j'étais avant septembre 1942, date de la formation du mouvement, alors qu'on est venu me solliciter de prendre la direction d'une politique de renaissance nationale.

"Je ne puis accepter, chacun le comprendra, que le public se prenne à me croire assez malhonnête pour garder comme collaborateurs des saboteurs du mouvement, ou me croire d'un jugement assez peu avisé pour faire le jeu des arrivistes ou des traîtres.

"Pour défendre une cause, celle de toute une jeunesse inquiète, celle de tout un peuple qui aspire à une politique de régénération, j'ai fait et je fais sinon plus de sacrifices que quiconque. Que ceux qui ont mis en doute publiquement ma sagacité, sinon ma sincérité, rentrent dignement dans le rang s'ils ne veulent pas être considérés comme des adversaires du Bloc. Quant à nous, nous ne croyons pas que ce soit l'heure opportune de dépenser vainement des activités qui ne profitent qu'à l'adversaire. Je demande, pour ma part, à tous les patriotes sincères qui placent la réalisation de notre programme au-dessus de tout de continuer avec un élan nouveau la marche en avant."

L'honorable Adélard Godbout anticonscriptionniste

Le gouvernement actuel de la province de Québec est un gouvernement anticonscriptionniste, qui a orienté sa politique de façon à empêcher la conscription. Lorsque s'écrira l'histoire de cette guerre, ce fait sera reconnu. Il ne faut pas espérer le faire admettre, cependant, aux super-anticonscriptionnistes, qui prétendent au contraire que l'honorable Adélard Godbout est l'auteur même de la conscription. Il est néanmoins salutaire de se demander ce qui serait produit, au début de la guerre, si les élections provinciales de l'automne de 19339 avaient mis au pouvoir un autre homme que M. Godbout et avaient lancé notre province dans une politique différente de celle qu'elle a suivie depuis quatre ans. Quelle était la situation? Quelle est-elle aujourd'hui? Nous n'avons pas la conscription. Pourquoi? Et pourquoi aurions-nous pu l'avoir? Ce sont des questions sur lesquelles il vaut la peine de réfléchir.

L'opposition de la province de Québec à la conscription pour le service outre-mer n'est pas une attitude dont les Canadiens-français aient à rougir. A ceux qui voudraient y voir une démonstration de lâcheté il est trop facile de citer le nombre de nos compatriotes qui servent volontairement dans l'armée canadienne d'outre-mer, dans la marine et dans l'aviation. Non, l'opposition du Québec à la conscription procède de notre répugnance pour la doctrine impérialiste, laquelle pose en principe que lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre il appartient aux Dominions et aux colonies de fournir des hommes à ses armées.

Il n'y a plus qu'un petit groupe de Canadiens de langue anglaise qui défendent cette doctrine de servilité. Cependant, la majorité de la population canadienne d'origine britannique, rattachée au Royaume-Uni par les liens du sang, favorisait en 1939 la participation du Canada à la guerre comme preuve de solidarité; pour eux, la "mère-patrie" était menacée et il fallait aller la défendre. C'est là un sentiment qui est sujet à discussion, si l'on se place sur le terrain strictement canadien, mais on ne peut nier que ce soit un sentiment respectable et généreux. Refuser d'admettre cela, c'est refuser de voir les Canadiens-anglais tels qu'ils sont, c'est de boucher les yeux pour ne pas voir l'évidence.

La participation du Canada à la guerre, sur la base du volontariat, s'est donc décidé conformément à ce sentiment. Les députés canadiens-français au parlement fédéral ne se sont pas opposés à la volonté de la majorité et c'est ainsi que la province de Québec a accepté sa part du fardeau que la guerre allait imposer à notre pays, parce qu'elle avait l'assurance que cette participation n'irait pas jusqu'à la conscription pour le service outre-mer. Cette attitude du Québec a été réitérée clairement lors du plébiscite et bien que la majorité de la population, à cette occasion, ait dit au gouvernement fédéral qu'elle ne s'opposait plus à la conscription, cette mesure n'a pas été édictée.

Nous constituons une minorité, au Canada et à cause de cela nous sommes naturellement très jaloux des droits qui nous sont reconnus, comme tels, par la constitution canadienne. Nous ne devons pas nous étonner, cependant, que la majorité, composée de Canadiens de langue anglaise, soit elle aussi jalouse de ses droits. L'un de ces droits, en pays démocratique, c'est celui de faire prévaloir l'opinion majoritaire contre l'opinion minoritaire. Dans ces conditions, l'accord entre les deux groupes, minorité et majorité, ne peut dépendre que de la bonne volonté réciproque, des bonnes relations qui existent entre les deux. Que la minorité se montre arrogante et provocante et elle aura tôt fait de faire oublier à la majorité les préceptes de la justice et de l'équité à son égard. La réaction spontanée de la majorité sera d'aller aux extrêmes pour démontrer que c'est elle qui mène.

Nous n'avons pas eu la conscription et nous ne l'aurons pas parce que, la majorité de la population canadienne a compris que cette mesure créerait une funeste division au Canada, et parce que, la minorité canadienne-française a acceptée de faire volontairement sa part. Que serait-il arrivé et qu'arriverait-il si la province de Québec, dirigée par un énergumène ou par un démagogue, s'était isolée du reste de la nation canadienne, était devenue un foyer d'agitation antibritannique et avait annoncé son refus d'obéir aux lois? Il faut ignorer la nature humaine pour nier que cette attitude de notre part aurait provoqué dans les autres provinces du Canada une réaction immédiate en faveur de la conscription.

En d'autres termes, la majorité serait allée aux extrêmes de l'injustice pour faire savoir à la minorité qu'elle ne pouvait conduire le pays. Nous nous serions battus pour défendre notre point de vue? La question est de savoir ce que nous y aurions gagné, pour le présent et pour l'avenir, et si nous aurions été plus avancés. Mais la question ne se pose pas.

Elle s'est posée, cependant, lors des élections provinciales de 1939. Notre province a eu à choisir, alors, entre une politique de défi et une attitude de colalboration, de logique et de bon sens. L'honorable Adélard Godbout a été porté au pouvoir parce que l'immense majorité de notre province a vu le danger et la futilité de la politique contraire qu'on lui proposait. Il s'agissait d'éviter la conscription et les électeurs ont su qui choisir pour défendre leurs intérêts. Un autre, à sa place, nous aurait conduit tout droit au précipice.

Mélange

par Paul Valéry
de l'Académie Française

Ce nouveau recueil de Paul Valéry que viennent de publier Les Editions Variétés, a paru en France en 1941. Il contient des textes très divers jusqu'ici inédits.

On y fait connaissances avec un Paul Valéry intime ; tous les morceaux contenus dans ce livre ont été écrits à des époques différentes de la vie du génial écrivain. Ainsi presqu'un demi-siècle s'est écoulé entre plusieurs d'entre eux. Cette quantité de temps ne signifie rien en matière de production de l'esprit. Au contraire elle nous permet d'apprécier la solidité et la diversité du talent de Valéry.

Un volume de 224 pages. Prix $1.00, par la poste $1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

AVIS AUX EXPLOITANTS D'HÔTEL

ENREGISTREMENT DES TAUX

1. Tout hôtel doit remplir et déposer au bureau de l'Administration des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, un tableau de ses taux.

2. On peut se procurer soi-même ou par la poste des formules spéciales à cet effet aux bureaux suivants de la Commission :

Amos	Papineauville
Baie Comeau	Québec
Cabano	Rimouski
Chandler	Rivière-du-Loup
Chicoutimi	Roberval
Drummondville	Rouyn
Granby	St-Georges-de-Beauce
Hull	St-Hyacinthe
Joliette	St-Jérôme
Jonquière	St-Jean
Lachute	St-Joseph d'Alma
La Malbaie	Ste-Marie-de-Beauce
Levis	Shawinigan Falls
Matane	Sherbrooke
Mont-Joli	Sorel
Mont-Laurier	Thetford Mines
Montmagny	Trois-Rivières
Montreal	Valleyfield
New Carlisle	

3. Le tableau des taux doit être transmis à:

Administration des loyers,
La Commission des prix et du commerce
en temps de guerre,
Ottawa, Ontario.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ADMINISTRATION DES LOYERS

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

30 octobre 1943

ACTIF

Encaisse dans ses voûtes et argent en dépôt à la Banque du Canada		$122,277,005.70
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles *Payables comptant sur présentation.*		50,369,612.03
Argent déposé dans les autres banques *Disponible à demande ou à bref délai.*		41,078,651.11
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures *A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consiste en obligations du Dominion et en obligations de premier ordre des provinces et municipalités, remboursables à court terme.*		799,462,639.56
Actions *Actions d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.*		385,280.79
Prêts à demande		22,036,981.99
Au Canada	$ 3,350,701.53	
Ailleurs	18,686,280.46	
Payables à demande et garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts.		
TOTAL DE L'ACTIF *RAPIDEMENT REALISABLE* *(soit 83.81 p. 100 du passif envers le public)*		$1,035,610,171.18
Avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités, y compris les districts scolaires		17,544,577.50
Prêts commerciaux et autres prêts		226,399,651.32
Au Canada	$215,445,397.05	
Ailleurs	10,954,254.27	
Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, à des conditions compatibles avec les principes de la banque.		
Locaux de la Banque *Deux propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour $1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup $13,400,000, sont inscrits à ce poste.*		13,400,000.00
Propriétés immobilières et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque *Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.*		553,727.65
Engagements des clients en vertu d'acceptations et lettres de crédit *Représente engagements des clients pour lettres de crédit émises et traites acceptées par la Banque pour leur compte.*		17,068,844.05
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède (mais y compris la partie remboursable des impôts du gouvernement fédéral, soit $195,472.75)		2,487,682.99
Soit un actif total de		$1,313,064,654.69

PASSIF

Passif envers le public		
Dépôts		$1,205,874,791.46
Au Canada	$1,046,857,927.64	
Ailleurs	159,016,863.82	
Payables à demande ou après avis.		
Billets de la Banque en circulation *Payables à demande.*		9,790,640.00
Acceptations et lettres de crédit en cours *Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie à l'actif).*		17,068,844.05
Autres créances *Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.*		2,897,045.82
Total du passif envers le public		$1,235,631,321.33
Pour y faire face, la Banque a un actif qui s'élève, tel que ci-dessus, à		$1,313,064,654.69
Ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, qui représente la part des actionnaires, le passif envers le public ayant priorité sur cette part.		
Capital	$36,000,000.00	
Réserve, profits non répartis et provisions pour dividendes	41,433,333.36	$ 77,433,333.36

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année terminée le 30 octobre 1943, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses, et déduction faite des impôts fédéraux s'élevant à $2,913,194.04 (dont $165,585.92 sont remboursables en vertu des dispositions de la loi de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices)		$3,302,834.19
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	$2,160,000.00	
Amortissement des immeubles de la Banque	500,000.00	2,660,000.00
		$ 642,834.19
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1942		$1,236,686.94
Solde de Pertes et Profits reporté		$1,879,521.13

GEORGE W. SPINNEY, *Président*

B. C. GARDNER, *Gérant-Général*

* * *

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 126 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

INTIMITE

Puisque voici les soirs embrumés de l'hiver,
Nous fermerons la porte aux souffles de Décembre,
Et nous allumerons sur nos landiers de fer
Un feu dont les reflets danseront par la chambre.

Devant l'âtre joyeux et clair tu t'asseoiras,
Et, le front caressé par les jeux de la flamme,
Tu prendras ton aiguille et, sur le canevas,
De purs dessins naîtront sous tes beaux doigts de femme.

Et moi je croiserai mes mains sur tes genoux ;
Et pour accompagner ton labeur monotone,
Je te réciterai des vers tristes et doux
Comme les derniers jours de soleil, en automne.

Je te raconterai les fabuleux combats
Des héros dont j'ai lu l'histoire en un vieux livre,
Et quelquefois aussi je te dirai tout bas
Ma tristesse d'aimer et mon ennui de vivre.

Et puis je me tairai. Dans la paisible nuit
Nous écouterons choir les heures goutte à goutte,
Cependant que la neige, effacera le bruit
Que la Vie, en marchant, peut faire sur la route.

Louis MERCIER

Pour la Noël de nos soldats d'outre-mer

Quoi envoyer à nos soldats outre-mer?

Si vous avez un père, un fils, un fiancé, ou un frère outre-mer, vous vous devez de penser à eux plus que jamais en leur préparant un Noël plus joyeux, afin de les réconforter et d'adoucir la nostalgie que nos braves "gars" doivent éprouver en ces jours de fêtes passés loin des êtres qui leur sont chers. Avec quelle tendresse, quel amour, ne devez-vous pas chercher à adoucir les ennuis, et les souffrances de nos chers soldats, eux qui luttent pour une si noble cause. Un ou plusieurs colis de douceurs traditionnelles leurs donneront l'impression d'être encore dans le cercle de la famille, et la joie qu'ils éprouveront rendra plus facile la tâche qu'ils ont assumée sur leurs épaules.

Pour que vous arriviez à leur donner beaucoup de douceurs et de gâteries, il vous faudra nécessairement faire des sacrifices, prendre sur vos "rations" pour pouvoir confectionner ces friandises qui iront leur porter toute votre tendresse mais je vous demande, se trouve-t-il une seule femme parmi nous qui ne consentirait de grand coeur à se priver, même à sacrifier la plus légitime gourmandise pour donner à nos chers soldats un peu de jouissance et de bonheur? Toutes je le sais, se montreront à la hauteur de leur générosité, et cette année plus que les années passées encore, nos combattants auront en abondance des douceurs de toutes sortes.

Et s'il m'était permis d'exprimer ici un désir, je voudrais que non seulement les familles qui ont des parents ou des amis pensent à eux en ces jours de fête, mais que des colis soient expédiés à ceux qui n'ayant ni famille ni amis, ne recevront rien, et passeront ces jours dans une tristesse qui fait mal. Eux aussi combattent, souffrent, peut-être plus que les autres, parce qu'ils n'ont personne qui leur écrive et leur envoie des douceurs... Alors, si des âmes charitables leur adressaient pour la Noël un colis de douceurs, avec un mot de tendresse, ne croyez-vous pas que ce serait un geste très beau? Et pensez-vous que ces chers "grands" qui ont droit à toute notre sympathie ne vous béniraient pas de leur avoir donné du bonheur? Je lance mon appel en faveur de ces pauvres "abandonnés" et je demande qu'on se souvienne qu'ils ont besoin qu'on pense à eux. Le bonheur donne du courage et de la vaillance, et nos soldats en auront si nous mettons de la joie dans leurs coeurs.

Il y a quantité de choses que l'on peut envoyer, et qui, pour nos soldats, sont d'une importance capitale. Il y a d'abord les choses nécessaires, puis les douceurs, tels que boîtes de volaille, de pâtés, de sardines, homard, bouillon au poulet, fromage, biscuits, de la gomme, du chocolat, des bonbons, des cubes de Bovril pour la soupe, des gâteaux, et quantité d'autres choses dont se régaleront nos chers soldats.

Les gâteaux aux fruits, les biscuits à la cuiller ainsi que les biscuits coupés en barres voyagent très bien, mais évitez d'ajouter des biscuits sablés ou roulés qui s'émiettent facilement.

Les biscuits en barres seront marqués en morceaux individuels avant la cuisson puis enveloppés séparément dans du papier ciré, empaquetés de façon à ne pas laisser de jour entre les barres.

Les vides entre les biscuits à la cuiller, seront bouchés avec du papier ciré, découpé en lisières et chiffonné; on peut aussi remplir les interstices avec des bonbons enveloppés. Les chaudières à miel, les boîtes de fer-blanc à café, font de bons contenants pour les gâteaux aux fruits et les pains. Ils ont l'avantage de se prêter à la cuisson et à l'empaquetage.

On voudra bien se rappeler aussi que les colis ne doivent pas dépasser, 11 livres, mais ceux plus légers sont acceptés. Tous doivent être adressés à l'encre, bien lisiblement, clairement, sans abréviation, et l'adresse de l'envoyeur doit être inscrite bien en évidence sur tous les colis.

On recommande aussi, comme mesur de prudence, d'écrire sur un morceau de papier, à l'intérieur du colis, l'adresse du destinataire et celle de l'envoyeur. Si vous prenez toutes ces précautions, vos envois seront certainement reçus avant Noël. Mais n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Le mal des autres

Il n'est que d'aborder avec son coeur le mal des autres pour devenir du coup, tout simplement humain, car c'est tout de suite atteindre à la bonté.

Le mal des autres, il est multiple, il est partout. Et, s'il n'apparaît toujours à l'oeil qui se pose indifféremment sur toutes choses, les yeux du coeur ne s'y trompe pas.

Et que dire de la charité qui n'ait déjà été mille fois répété ? Il est étonnant, si peu elle est commune, d'avoir pour en parler, à aborder le lieu commun. Cependant il le faut bien.

Si nous nous écoutons, la nature est ainsi faite que nous avons tôt fait de nous endormir du sommeil de l'égoïsme, — qui n'est rien autre que la paresse du coeur, — sommeil lourd, accablant, sans rêves et sans réconfort. Il importe donc de secouer notre apathie et de réagir.

La pauvreté, la misère, la souffrance, nous les frôlons chaque jour. Une sensibilité saine les découvre. Elles ne sont ni dans les livres, ni au théâtre, ni dans les salles de danses, ni sur l'écran des cinémas, mais bien dans la vraie vie, celle qui nous paraît si terne, si injuste, si monstrueuse parfois.

Et c'est aussi une vérité que nous nous attendrissons souvent au spectacle de tristesses imaginaires, tandis que nous passons, aveugles, indifférentes, à côté de choses souverainement pénibles et, qui ne nous arrêtent même pas.

Je ne parle pas ici du drame muet qui se joue dans certaines âmes et que le seul rideau d'un sourire héroïque nous dérobe. Ici, ce sera le rôle de l'amitié perspicace et douce, de recevoir ou de forcer les confidences qui allègent et console. Car, un mot, s'il vient du coeur, un seul mot peut devenir toute une richesse, à la condition que ce soit l'amitié qui le prononce.

Je veux plutôt parler des détresses physiques que nous apporte, et qui se traduisent par la faim, le froid et le dénûment. Voilà bien autant de spectres dont nous avons la certitude qu'ils existent et qu'ils pénètrent dans plus d'un foyer, dès qu'une première neige vient envelopper de sa blancheur les pignons de nos maisons normandes.

Cette misère-là, nous avons la certitude qu'elle existe, et nous n'ignorons pas que ce nous est un devoir de l'assister, — même si nous ne savons au juste à qui vont nommément nos offrandes.

Ne nous retranchons pas derrière le trop facile prétexte de la guerre, du rationnement, pour échapper à cette préoccupation du **mal des autres.** C'est indéniable, qu'en dépit du travail à outrance dans une certaine classe, il en reste plusieurs, qui ne participent pas à cette abondance passagère : les vieux et les vieilles, les orphelins et les orphelines et ces femmes charitables et dévouées qui ont sacrifier leur vie au service des malheureux, des abandonnés et des indigents.

Quelles que soient les difficultés de l'heure présente, nous ne sommes pas libérées de la grande loi de la charité, — si nous sommes vraiment des chrétiennes ! La charité, cette loi d'amour institué par le Christ, est un de nos devoir les plus impérieux et le plus ennoblissant. A nous y attarder davantage, la charité nous apparaîtra plus réconfortante, plus vivifiante.

Les salles de cinéma, les grills des clubs et des hôtels, les stades sportifs, recrutent, — malgré les épreuves du temps, — une clientèle relativement abondante. Et, je sais dans les pays d'en haut, plus d'une table qui n'a jamais cessé d'être copieusement garnie. Devant le superflu, quel qu'il soit, et même devant ce qui nous paraît essentiel, arrêtons-nous à réfléchir et apprenons que, la charité ne commence pas seulement lorsque nous nous sommes tout accordé de jouissances et de bien-être.

Il faut, pour qu'elle s'exerce selon le précepte, qu'elle s'alimente aux sources du renoncement. Pensons-y plus souvent. Et le plaisir, la joie de donner, — car donner est une joie, — nous ne les connaîtrons jamais que dans la privation. Le poids de ce que l'on fait ne se pèse qu'à la balance du sacrifice.

Ce que nous coûte, non pas en menues monnaies, mais en abnégation, mais en privation même— il faut bien que nous participions à la souffrance, nous aussi — telle est la seule valeur qui compte et par quoi nos actes acquerront quelques mérites.

Au début de cet hiver 1943, si chaque famille s'augmentait d'un membre toujours présent sans y être jamais, — ce **Pauvre Inconnu,** — qui aurait sa place à notre table, sa part dans nos achats, qui participerait à nos plaisirs. Cette présence continuelle à nos côtés, inspirera peut-être à plusieurs d'entre nous, les gestes qui rendent meilleurs ?

Et, ce **Pauvre Inconnu,** si nous savons l'aimer, l'aider, lui tendre une main secourable, si nous lui vouons un culte, si nous brûlons devant lui, qui ne s'éteindrait pas, la lampe de notre pensée, notre **Pauvre Inconnu,** dis-je, nous redonnera en joie pure ce qu'il aura reçu de nous en bonté.

En ce début de l'Avent, — cette Vigile des fêtes heureuses pour les fortunées, — allons de tout notre coeur vers ceux qui sont moins privilégiés. Il est si facile de penser aux autres, de s'oublier pour penser au **mal des autres.** Et avec si peu parfois, il nous est possible de mettre quelque lumière et quelque chaleur dans les coeurs où tout est sombre et froid.

Tel est me semble-t-il, le vrai sens des fêtes qui approchent, celui que la crise ne saurait affecter et ne devrait, bien au contraire, qu'accentuer. Il est encore assez beau pour que nous nous en éprenions. La charité ainsi conçue ne nous aura point affaiblies.

Que les mamans heureuses et fortunées qui préparent une belle fête de Noël à leurs chers tout petits, fassent dès maintenant, la part large et généreuse à ces autres petits : les garçonnets et les fillettes de l'Hospice Saint-Jérôme.

Qu'elles songent aux vieillards sans enfants, qui égrennent les jours dans la tristesse et l'isolement. Qu'un bon vent d'humanité passe sur le toit béni qui abrite la vieillesse esseulée et l'enfance sans famille, pour que tous, ils connaissent à l'occasion des fêtes, le beau geste de fraternité chrétienne qui les comblera.

MARYSE.

Lapin sauce chasseur

(Pour 6 personnes).

Coupez en morceaux un lapin après l'avoir bien étendu, dépouillé et lavé.

Placez les morceaux dans une terrine et versez dans une poêle une tasse d'huile d'olive bien chaude dans laquelle vous mettez des carottes coupées, des oignons, du céleri, des blancs de poireaux, une gousse d'ail, une queue de persil, 2 feuilles de laurier, 2 clous de girofle, une pincée de thym. Quand tout est bien humecté, versez cet appareil bien chaud sur votre lapin en ajoutant une demi-bouteille de vin blanc.

Laissez marinez votre lapin toute une nuit, le lendemain matin vous l'égoutez avant de le faire sauter ; placez-le ensuite sur le feu et quand il est bien rissolé, mettez votre lapin dans une casserole en le mouillant avec sa propre marinade comprenant les légumes ; complétez avec un peu de jus de viande, laissez cuire pendant une heure et demie (cela dépend évidemment de l'âge du lapin).

Une fois cuits, placez vos morceaux de lapin dans une cocotte, laissez réduire un peu votre sauce et versez-la ensuite sur le lapin avec la garniture suivante : champignons, lardons et croûtons de pain frits.

Déposez cette garniture sur le lapin au moment de servir.

Les coupons de viande du carnet no 2

Les coupons de viande numéro 25 du carnet de rationnement numéro 2, sont valables depuis le 11 novembre, annonce la Commission des prix et du commerce. Une déclaration antérieure à l'effet que les coupons du carnet numéro 2 étaient déjà périmés était fausse. Les coupons numéro 26 deviennent valables le 18 novembre. Les coupons 22 à 25 deviennent périmés pour les consommateurs le 30 novembre et les coupons 26 ne seront plus valables après le 31 décembre.

Proverbes de décembre

Neige de décembre ne tombe pas sur le grésil.

• • •

Dans l'Avent le temps chaud remplit cuves et tonneaux.

• • •

L'hiver est déjà souvent las à la saint Nicolat. — 6 décembre.

• • •

En décembre froid, laboureur a foi.

• • •

A la sainte Luce, — 13 décembre — les jours croissent le saut d'une puce.

• • •

Givre à Noë, cidre à foison.

Ce que vaut l'annonce

Tout en maniant l'aiguille ou le chocheton en vaquant à nos devoirs de ménagères, écoutons un peu ce que nous dit la radio... La majorité des programmes sont consacrés à l'annonce. A leur tour les grands quotidiens nous offrent des pages et des pages couvertes des suggestions les plus attrayantes. Les affiches-réclames ne cherchent pas moins à influencer notre goût et à susciter chez nous le désir de se procurer les articles qu'elles annoncent... Du matin au soir tout passe devant les yeux et devant l'esprit du consommateur depuis la gomme à mâcher, le gin et la bière, les cigarettes et les savons (dont chacun doit donner à votre peau "la douceur du velours" et à votre linge, "la blancheur de la neige... sans javelage"). On évoque l'histoire "la bière que votre grand-père buvait"... On éveille les sens: "a skin you love to touch".

Certains grands monopoles parcourent notre pays, offrant au public une représentation gratuite, avec vaudeville et bouffonnerie; le programme est entremêlé d'une démonstration du produit auquel on veut donner de la publicité.

Posons-nous maintenant la question: ces producteurs en multipliant ainsi leurs annonces, ont-ils en vue le bien des consommateurs? En vérité, leur seul et unique but est leur profit et il est temps de se mettre en garde contre ces attrape-nigauds.

Ainsi, mesdames, quand on vous offre des remèdes contre l'embonpoint, on ne vous dit pas l'effet qu'ils produiront sur vos cellules ou sur votre coeur. Rappelons-nous ce qui arrivait il y a à peine quelques années: une annonce paraissait sur nos journaux montrant la photo d'une femme énorme, puis la photo de la même femme prise après un mois de traitement avec une diminution de 35 livres. Le bureau des recherches scientifiques à Ottawa, soupçonnant quelque chose de louche, analysa les pilules et reconnut qu'elles contenaient des germes de ver solitaire. Le producteur fut condamné; or pendant les quelques années passées au pénitencier, notre escroc trouva le moyen de mettre sur le marché un remède contre le ver solitaire qui rapporta si bien que le jour de sa libération il était millionnaire.

Ceux qui vous offrent un remède pour votre migraine ne vous disent pas les désordres qu'il peut produire sur votre organisme et les marchands d'alcool ne mentionnent pas que nos asiles pour aliénés ne sont pas assez grands pour recueillir les victimes de l'alcoolisme. Saviez-vous qu'une quantité de Listerine se vendant $15 a une valeur antiseptique équivalant à 1 sou d'acide carbolique? "L'Association médicale" et le "Bureau of Standards" des Etats-Unis font chaque année des centaines de découvertes de ce genre. Cette dernière institution coûte $2,000,000 par an, mais sauve, paraît-il, au moins $100,000,000 au gouvernement américain.

Il est donc de toute évidence que le but de l'annonce n'est pas de prouver la supériorité d'un produit, mais de rapporter le profit le plus élevé possible.

Nos coopératives ne font pas d'annonces, mais elles cherchent à démontrer à leurs sociétaires que tel article convient mieux à leurs moyens ou que la pureté de tel produit est garantie par des tests scientifiques.

Seule la coopération des consommateurs pourra mettre fin aux abus diaboliques du système actuel, sans effusion de sang. "La coopération c'est une réaction juste et conforme à la doctrine chrétienne contre les abus du système économique pour le profit de quelques-uns".

Jeanne-G. DECARIE
(Le Coopérateur)

Maximes de vie simple

— Soyons contents de ce que nous avons.

— Débarrassons-nous de nos fausses espérances.

— Entretenons des idéals plus élevés.

— Ayons un foyer tranquille, des vins de notre cru, quelques livres de choix, quelques amis dignes d'être aimés et capable de nous aimer en retour sans envie, ni jalousie.

— Des plaisirs charmants qui n'apportent aucun remords, aucune douleur.

— Une dévotion au bien qui ne faillit jamais.

— L'amour du travail ; une religion simple exempte de bigoterie, faite de foi, d'espérance et d'amour.

— Et, pour une telle philosophie, ce monde n'abandonnerait-il pas toute la joie qu'il possède.

PAUL E. Talbot
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT JEROME
Pour consultations : Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

AUBAINES EXTRAORDINAIRES
CHEZ HARRY
Marchandise de tout premier ordre
Prix intéressants
328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

Ce qu'on sert avec les plats de viande

Plusieurs pays de l'Europe produisant moins de viande que nous ont inventé des recettes où les mélanges les plus divers enrichis d'assaisonnements et d'épices sont incorporés à la viande et en prolongent la durée.

En Chine, on mélange de petits morceaux de veaux avec du céleri, des châtaignes, des champignons et des bouts de bambou pour faire le Chou Mein.

Les habitants de l'Amérique du Sud étendent leurs viandes avec des fèves pour le Chili Con Carne et avec de la farine de maïs pour les tamales.

Les Italiens ajoutent du spaghetti à la viande. Ils font aussi une sauce épaisse à la viande en y incorporant du sel, du poivre, de l'ail, du fromage râpé et des croutes de pain.

Les Russes ont un plat qu'ils appellent "galoubtzy". De la viande hachée est mélangée avec du riz cuit et des cuillerées du mélange sont déposées dans des feuilles de choux ébouillantées.

Le goulash hongrois est une variation de notre fricassée ; des nouilles y sont ajoutées et beaucoup d'épices.

Les Anglais enveloppent leur ragoût dans de la pâte et réussissent ainsi dans l'extension de la viande.

Le riz à l'espagnol est un mélange de tomates, d'oignons, de bacon, de piments verts et de riz et peut être servi comme plat principal.

Les Arméniens farcissent des devants d'agneaux avec du riz et des groseilles ; les courges avec de la viande hachée, des oignons, du persil et du riz.

Les Norvégiens aiment assaisonner leurs viandes hachées avec du sel, du poivre, du gingembre et de la muscade, auxquels ils ajoutent du lait et de la fécule de maïs. Ils en forment de petites boules qu'ils font mijoter dans une sauce à l'oignon.

Les petites choses de la petite histoire

A propos de l'inflation

Il ne se passe guère de jours où l'on n'entende parler de l'inflation. Ce n'est une chose nouvelle dans notre histoire. On l'a pratiquée, jadis, dans la Nouvelle-France. En effet, l'inflation, c'est-à-dire la planche à billets, a sévi jadis en Nouvelle-France.

En novembre 1704 une terrible faillite sur la colonie. La concurrence sur le marché européen de la fourrure précipita de la colonie ne trouvèrent d'autre moyen de sauver la population du désastre que de tirer sur le trésorier de la marine 54,000 livres en lettres de change. Ils remirent en circulation la monnaie de cartes créée en 1691 par Frontenac et Champigny. Charlevoix rapporte comment on fabriquait ce papier-monnaie : "On met sur les morceaux de cartes à jouer sa valeur, la signature du trésorier, une empreinte des armes de France, en cire d'Espagne, celle du gouverneur et de l'intendant". Avec cela on faisait du papier-monnaie. Mais les autorités françaises refusèrent de reconnaître ces assignats. Il s'ensuivit une dépréciation terrible. Le Régent finit par en racheter la moitié.

Le Progrès du Golfe. **Dr Sap.**

Pensées

Brûler une lettre, c'est faire un meurtre moral ; dans les cendres d'une correspondance anéantie il y a toujours quelques parcelles de deux âmes. — **Théophile Gautier.**

* * *

Qui osera me blâmer de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres consacrent aux fêtes, aux divertissements, au repos, aux festins, aux jeux de hasard ?

Cicéron.

EN MARGE DE LA GUERRE...

La guerre des nerfs

par Arthur Wauters, ancien ministre de l'information belge

Les Alliés ont marqué un point dans la guerre des nerfs. Ils en ont même marqué plusieurs.

Les chefs nazis ont affecté de traiter la propagande alliée avec dédain. C'est une attitude qu'ils adoptèrent jadis pour les raids aériens. A présent, ils ne peuvent plus ignorer l'affaissement progressif du moral de leur population civile.

Dans son récent discours, à son Quartier Général, Hitler a même envisagé l'effondrement de la volonté de résistance : "Notre victoire est certaine si le front intérieur ne fléchit pas."

Goebbels a avoué que l'Allemagne avait brûlé ses vaisseaux. Il a affirmé qu'elle menait une guerre défensive pour son existence. Il n'est plus question de l'espace vital, de la conquête de territoire d'autrui, de la mission historique du peuple élu de dominer les autres.

Le moral allemand fut desservi par les imprudences de la propagande officielle. Elle a tenté d'accréditer le mythe de l'invincibilté de l'armée hitlérienne. Elle a représenté les défaites du front russe comme la plus habile retraite de l'histoire. Elle a affirmé qu'elle avait été voulue et préméditée et qu'elle ne se poursuivrait pas au-delà de la ligne fixée par le Haut Commandement. Le lendemain, les Russes défonçaient le front à Nevel et s'emparaient de la péninsule de Taman.

Les témoignages sur l'état d'esprit dans le IIIe Reich proviennent de trois sources: de l'Allemagne elle-même, des neutres et des pays occupés.

En Allemagne, les étudiants de Munich ont publié un manifeste anti-nazi. Un gauleiter y convoqua une réunion pour la jeunesse. Il lui reprocha sa mollesse. L'auditoire protesta. Une partie quitta la salle. Les portes du local furent cernées par les S.S. Des centaines de jeunes gens furent arrêtés. Le lendemain, deux étudiants furent décapités, comme le furent un conseiller d'Etat et un étudiant, tous deux pour avoir tenu des propos défaitistes.

Le journal clandestin belge "Le Peuple" signala qu'au début des déportations les ouvriers belges chantaient "L'Internationale", en travaillant. Les nazis leur ordonnaient de se taire. A présent, depuis les bombardements, dans les ateliers, les ouvriers allemands entonnent eux-mêmes l'hymne national russe. Il y a ainsi une cinquième colonne de plusieurs millions de déportés dans le IIIe Reich.

On fera bien de n'accueillir ces indices isolés qu'à leur stricte valeur objective et de ne pas en conclure que la capitulation de l'Allemagne est pour demain.

Par contre, dans les territoires occupés, la résistance prend un caractère de plus en plus violent. mais aussi coordonné.

A Tirlemont, en Belgique, les patriotes ont enlevé de l'hôpital 6 partisans blessés qui attendaient d'être exécutés. Il ont relâché une demi-douzaine de prisonniers qui attendaient sans doute le même sort à la prison de Huy. A Dinant, les partisans ont ligoté le directeur de la prison avec les fils de son propre téléphone. Puis ils ont forcé les gardiens à ouvrir les portes à huit de leurs camarades arrêtés pour sabotage et pour attentats contre les traitres.

Les patriotes belges ont mis en lieu sûr 15 jeunes filles juives qui avaient cherché refuge dans un couvent catholique.

A Clermont-sous-Huy, revêtus d'uniformes de gendarmes, ils se sont emparés d'explosifs destinés à l'armée d'occupation.

A Tongres, dans le Limbourg, les détachements d'occupation sont composés de Polonais et de Tchèques. Récemment, ils firent emprisonner cinq membres de la Brigade Noire flamande qui se livraient à des brutalités envers la population.

Dans un de ses derniers discours, Elias, le chef de quelques rares Quislings flamands, a confessé que le défaitisme atteignait même les membres de la Légion antibolchevique dont les effectifs furent toujours fort maigres.

Un journal clandestin "Vérités", qui se publie à Ostende, signale que les Nazis se livrent à des simulacres de débarquements alliés. Ils escomptent, par ce stratagème, que les patriotes actifs se démasqueront.

Mais la libération de la Corse, ce chef-d'oeuvre d'organisation, de discipline, de méthode et surtout de parfaite coordination entre le mouvement souterrain et les armées alliées est une leçon qui n'a pas été perdue par les Belges affiliés au front intérieur de libération.

L'exemple des Français a fait prendre le maquis à de nombreux Belges menacés de déportation. Il semble que ces fugitifs se soient inspirés des principes organisateurs qui ont permis aux Corses de se couvrir de gloire.

Un organe clandestin hollandais signale que des soldats allemands de plus en plus nombreux achètent des vetement civils pour échapper aux représailles le jour du règlement de compte. Ils ne se font pas beaucoup d'illusions sur les sympathies de la population. Et ils n'ont pas perdu le souvenir de la nuit des longs couteaux.

En Norvège, on signale d'Oslo que des soldats allemands étaient réunis dans un cinéma. Lorsqu'on annonça qu'un discours de Hitler serait radiodiffusé, 80% de l'auditoire quitta la salle.

La résistance, en Belgique est aussi vive dans les campagnes que dans les villes. Un rapport privé venu du territoire occupé donne un chiffre édifiant : l'auteur du document a compté 5 incendies de récolte sur un parcours de 15 kilomètres. Il s'agit sans doute de colza dont les Allemands extraient l'huile.

Un journal qui se publie sous contrôle allemand "La Légia" a révélé que pendant le seul mois d'août, il y a eu 900 vols ou attentats. Un million et demi de cartes de rationnement ont été dérobées. Elle sont probablement destinées à ravitailler les patriotes qui vivent dans la maquis des grandes villes ou des forêts. Pendant le même mois, 20 gendarmes ont été tués.

Tous ces faits témoignent qu'une audace grandissante de la part des populations occupées. La certitude de la victoire et de détérioration correspondante du moral des troupes d'occupations y sont pour quelque chose. Les voyageurs neutres qui ont publié leurs impressions dans les journaux de leur pays, sont unanimes pour dire que la corruption s'accroit rapidement parmi les Nazis.

Expérience décisive

Tout indique que la présente offensive aérienne contre Berlin fait partie du programme allié qui consiste à hâter la défaite militaire de l'Allemagne par la démoralisation de la population civile. Tel avait été le projet de l'ennemi en 1940, lorsqu'il entreprit le bombardement systématique de Londres. L'échec de l'ennemi ne démontra aucunement que les bombardements aériens ne peuvent obtenir ce résultat, mais prouva simplement que l'Allemagne, à cette époque, n'était pas en mesure de faire une expérience concluante à cause de l'insuffisance de son aviation.

Le poids global des bombes lancées sur tout le territoire du Royaume-Uni, durant l'hiver de 1940, a été plusieurs fois dépassé, depuis, par les Alliés dans leurs attaques aériennes contre les villes du Reich. Berlin, Cologne et Hambourg ont vu tomber dans leur enceinte respective plus de bombes que n'en reçut toute la Grande-Bretagne au plus fort de l'offensive ennemie du début de la guerre.

L'épreuve subie par le peuple britannique permet aujourd'hui à la Grande-Bretagne de faire une appréciation au moins approximative du choc psychologique que produisent les bombardements et de calculer l'effet démoralisateur de leur multiplication, abstraction faite de leurs conséquences désastreuses sur la production industrielle et par conséquent sur la puissance militaire de l'ennemi. Or, les Alliés disposent aujourd'hui de ressources qui leur permettent d'intensifier les bombardements aériens jusqu'à un point de saturation que l'aviation ennemie n'a jamais atteint dans son effensive contre les Iles britanniques.

Si les conditions atmosphériques le permettent, nous allons assister, cet automne et cet hiver, à une expérience décisive de la puissance de l'aviation de bombardement comme arme offensive, à l'exclusion de toutes les autres interventions armées. Les experts militaires qui ont affirmé, dès le début de la guerre, que l'Allemagne pouvait être acculée à la reddition par les bombardements aériens ont toujours maintenu cette prétention et ont demandé qu'on leur permette d'en faire la preuve. Ils ont fait le calcul mathématique des ressources qu'exigerait, par exemple, la destruction de 90 villes allemandes. Ces ressources sont aujourd'hui à la portée de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Alors que l'Alemagne, en 1940 n'avait des avions ni assez nombreux ni assez gros pour exécuter le programme qu'elle s'était tracé, les Alliés peuvent aujourd'hui entreprendre, s'il ne s'agit que d'appareils, d'équipages et de munitions, la destruction systématique d'un nombre fixé de villes du territoire ennemi.

Quant au choc démoralisateur que cette offensive peut produire, il est impossible de l'apprécier exactement, mais on ne se trompe guère en présumant qu'il est d'autant plus profond que le peuple allemand s'est toujours cru assuré de l'immunité et que cette épreuve s'impose à la population civile du Reich à une époque de la guerre où, sur tous les fronts le prestige de l'armée allemande est déclinant.

E. Letellier de Saint-Just

Pensée

La perfection des moeurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

Marc-Aurèle

Les persécutions en Pologne

"... Dante manquait d'imagination lorsqu'il décrivit l'enfer" déclare un des représentants de la "Pologne souterraine", en parlant à Londres des persécutions des Juifs en Pologne. "Je suis arrivé à pénétrer dans certains centres et j'ai été témoin de batailles et de crimes atroces dans le ghetto de Varsovie. Si je raconte ce que j'ai vu c'est uniquement afin de mettre à jour la bestialité de certaines gens chez qui la foi chrétienne est totalement absente. Il est absolument vrai que plus de 2,000,000 de Juifs polonais ont été exécutés de la façon la plus cruelle. Comme exemple je raconterai la scène suivante, qui ne cesse de hanter mon esprit. Pendant la liquidation du ghetto de Varsovie on a rassemblé 8,000 Juifs à une gare secondaire où se trouvait un train composé de 60 wagons à marchandises, et dans chacun de ces wagons qui normalement ne peut contenir que 40 personnes on a placé 100 Juifs de telle façon qu'ils devaient rester debout sans pouvoir bouger. Au-dessus de ces malheureux on a encore ajouté plusieurs personnes et c'est ainsi qu'ils ont dû voyager. Le plancher était recouvert d'une poudre de chaux mêlée à du chlorure et les wagons, une fois remplis, furent hermétiquement fermés. Le train fut ensuite transféré sur une voie en dehors de la ville, où il stationna une semaine. On peut facilement s'imaginer la rapidité avec laquelle les gens périssaient dans de telles conditions, dans ces wagons qui se remplissaient de gaz provoqués par les liquides. Comme les Allemands ne possédaient pas assez de wagon pour ainsi tuer tous les Juifs ils ont construit une quantité de camps de concentration mortels, dont le plus important se trouvait dans les environs de Tremblin sur la ligne Varsovie-Bialystock, dans des forêts complètement éloignées de la population. Une voie fut spécialement construite pour transporter à cet endroit les Juifs de toutes les parties de la Pologne. On construisit un bâtiment spécial avec des pièces sans fenêtres et des portes de fer, et c'est dans ces cachots que l'on entassa les hommes, femmes et enfants juifs. Une fois ces cachots remplis, la porte de fer se fermait hermétiquement et des gaz spéciaux mortels y étaient introduits par des tuyaux. Dans un quart d'heure l'exécution était terminée. Je ne veux pas continuer mon récit pour ne pas blesser davantage les sentiments humains de ceux qui vont le lire. Je puis dire simplement que des milliers de gens meurent constamment de cette manière. Les Polonais ont tout fait pour cacher les Juifs et les sauver. Ma mission était justement consacrée au sauvetage de ces infortunés, mais malheureusement nous n'avons pu en sauver que très peu. Je dois ajouter que le malheur des Juifs a impressionné d'une façon si terrible les Polonais qu'aujourd'hui on ne rencontre plus aucun élément antisémite dans mon pays. Il faut dire aussi que toutes les fois qu'on a découvert que les Polonais cherchaient à sauver des Juifs, des familles polonaises entières ont été exécutées pour avoir commis "un tel crime".

Cette description nous vient d'un Polonais catholique, représentant éminent de la Pologne souterraine, qui s'est trouvé avec l'occupation allemande jusqu'en 1943 et qui est actuellement à Londres.

(L'Action Catholique) K. A. P.

Si l'hon. M. Godbout n'avait pas dirigé la province

On entend souvent faire le reproche que le gouvernement Godbout est le serviteur du gouvernement fédéral, qu'il ne refuse rien à Ottawa et qu'il sacrifie les intérêts de la province de Québec au pouvoir central, pour la poursuite de la guerre. Il faudrait d'abord savoir exactement quels sont les intérêts de notre province à l'égard de la politique de guerre canadienne. L'intérêt des Canadiens-français commandait-il que le gouvernement de Québec refuse au gouvernement d'Ottawa toute collaboration dans le domaine économique et financier, le seul domaine où nous avons fait quelques concessions, en ce qui concerne la perception de certains impôts?

L'intérêt des Canadiens-français commandait-il à l'hon. M. Godbout de dire au gouvernement fédéral: "La guerre ne nous intéresse pas; nous ne voulons pas de travail pour nos ouvriers; nous ne voulons pas de chantiers maritimes; nous ne voulons pas de commandes; nous ne voulons pas de fabriques de munitions." L'intérêt des Canadiens-français commandait-il encore au gouvernement Godbout de proclamer, à la face des autres provinces et des Etats-Unis: "Nous sommes une province à part; nous sommes un peuple faible, impuisant, incapable de suivre les autres; nous sommes des gens chatouilleux, rancuniers; nous ne voulons pas être dérangés, nous voulons continuer de vivre dans nos vieilles chicanes, ça nous plait que tout le monde nous regarde de travers".

L'homme public, qui aurait parlé ainsi, au début de la guerre, n'aurait pas exprimé le sentiment de la majorité de notre peuple et il aurait causé un tort incalculable à la province de Québec. L'hon. M. Godbout, on le sait prit l'attitude contraire, aux élections de l'automne 1939 et c'est lui qui fut élu par une majorité sans précédent. Sa politique était claire: faire en sorte que la province de Québec joue son rôle dans la guerre, sans rien sacrifier de ses droits essentiels mais sans mesquiner non plus sur des questions de détail.

Les droits des Canadiens-français n'ont pas été sacrifiés; l'autonomie provinciale a été respectée. M. Godbout, cependant, n'a pas cru qu'il avait été élu premier-ministre pour faire obstacle à toutes les mesures de guerre du gouvernement fédéral lorsque les autres provinces acceptaient ces mesures nécessaires. Sur les questions fondamentales, comme celle du service militaire, que les Canadiens-français envisagent avec raison sous un angle particulier, M. Godbout a fait entendre une voix qui a été écoutée et qui l'est encore. Sur ce point comme sur tous ceux qui pouvaient mettre en jeu nos droits établis, l'hon. M. Godbout a été un interprète fidèle de ses compatriotes et ses avis ont été respectés.

L'attitude raisonnable du gouvernement Godbout a l'égard du gouvernement fédéral ne nous a donc rien fait perdre et elle a permis à notre province de retirer sa part des avantages qui découlaient de la production de guerre, de l'abondance du travail, de la vente facile des produits agricoles, etc. Comment pourraient-on s'imaginer ou croire qu'une politique provinciale différente ou qu'un autre gouvernement provincial aurait pu exempter notre province des sacrifices que la guerre imposait à toute la population du Canada? Est-ce en criant à l'autonomie, aux droits des Canadiens-français, qu'un politicien quelconque aurait pu, par exemple, nous exempter des privations et des rationnements qui sont la règle dans tout le pays? Et d'ailleurs, quel est celui d'entre nous qui aurait voulu voir la province de Québec jouir d'un passe-droit dans ce domaine?

Il est facile de dire aujourd'hui, après quatre années de guerre: "Je vous avais averti de ce qui arriverait". Ce qui est arrivé devait nécessairement arriver. Une guerre ne dure pas quatre ans sans transformer la vie d'une nation et aucun des gouvernements provinciaux du Canada (celui de Québec pas plus que les autres) ne pouvait modifier le cours des événements.

Cependant, la politique prévoyante, éclairée du gouvernement Godbout, durant ces quatre années, a fait que la province de Québec sort de la guerre grandie aur yeux des autres provinces et de l'étranger: qu'elle a vu son industrie et son agriculture se développer. Cette politique a fait que les Canadiens ont vu le gouvernement fédéral respecter leur juste opposition à la conscription, et cela en dépit des pressions qui s'exerçaient contre nous. Il est facile de deviner ce qui serait arrivé si la province de Québec avait eu à sa tête, durant cette période difficile, un énergumène incapable de retenir ses paroles, qui se serait amusé à défier tout le monde, à calomnier nos compatriotes de langue anglaise, bref à monter tout le reste du Canada contre nous.

(L'homme libre, Drummondville)

Les Chevaliers de Colomb et le 5e emprunt

Les Chevaliers de Colomb ont encore fait leur large part au 5e Emprunt de la Victoire. Le directeur suprême, M. Francis Fauteux, a fait connaitre, lors de la réunion de novembre du Conseil d'Etat, que l'Ordre avait souscrit la somme de $600,000.00 pris sur les fonds du Conseil Suprême, dont les dépôts sont à la Banque Canadienne Nationale à Montréal. A cette somme, on doit ajouter les souscriptions faites par plusieurs conseils de la province de Québec.

Pour aider à la campagne contre le blasphème, demandée par nos Evêques, le Conseil d'Etat fera imprimer des placards éducationnels qui seront distribués aux différents conseils de la province.

Le Service d'information en temps de guerre fait maintenant publier en français le feuillet intitulé "Nouvelles Catholiques". Le Conseil d'Etat a décidé de faire parvenir ce feuillet intéressant aux 27,000 Chevaliers de la province de Québec.

Depuis un an, les Chevaliers de Colomb, sur demande du gouvernement provincial, dirigent l'oeuvre de l'Aide aux Colons.

Sommets désormais accessibles aux jeunes

L'honorable Adélard Godbout a rappelé dans son discours à la récente assemblée de Berthierville que son gouvernement reste toujours animé de l'ambition de procurer à la jeunesse du Québec des facilités d'instruction grâce auxquelles, si elle veut en profiter, elle pourra parvenir aux sommets et exercer une profonde influence à travers le Canada, même sur l'entière étendue de notre continent.

"Combien de nos compatriotes d'âge mûr, dit le premier ministre, auraient pu rendre des services signalés à leur province aussi bien qu'à leur pays et qui en ont été empêchés à cause d'un manque de formation nécessaire. Combien de nos gens qui travaillent aujourd'hui comme manoeuvres et qui occuperaient des postes de commande s'ils avaient eu les écoles nécessaires et les avaient fréquentées. Nous voulons que la jeunesse qui monte soit mieux instruite que le fut la génération précédente, parce que nous voulons qu'elle atteigne les sommets auxquels elle a pleinement droit d'aspirer."

Il suffit, en effet, de comparer les moyens d'instruction qui existaient, disons vingt-cinq ans passés, pour apercevoir que nos fils et nos filles sont aujourd'hui beaucoup mieux partagés. Très rares, s'il s'en trouve encore, sont les domaines d'activité, soit dans les professions, soit dans les métiers, soit dans les multiples oeuvres scientifiques, artistiques, sociales et autres, pour lesquels la province ne met pas à la disposition du public un enseignement général ou particulier capable de conduire au succès quiconque décide de la suivre.

Aussi bien la responsabilité de créer une élite, d'augmenter le nombre des chefs de file, de jouer un rôle de plus en plus utile dans l'économie nationale et, principalement, dans la promotion des intérêts provinciaux du Québec, cette responsabilité appartient maintenant surtout au peuple. Les outils, les instruments, les institutions, les professeurs sont là : aux nouvelles générations de savoir en tirer plein parti car ils ne peuvent rien faire d'eux-mêmes. Les chances de s'armer de savoir n'ont jamais été aussi grandes qu'à notre époque.

C'est un immense avantage qu'il ne faut pas laisser perdre. Montrons que nous l'apprécions à sa juste valeur en saisissant toutes les occasions d'en profiter ! L'adage ancien est vrai aujourd'hui comme hier : le travail obstiné triomphe de tous les obstacles. Il ne dépend que de nous de réussir.

(La Presse)

NE BOURREZ PAS LA FOURNAISE

HABILLEZ-VOUS PLUS CHAUDEMENT

LE CHARBON EST RARE—Gaspiller de la chaleur en surchauffant votre maison, c'est manquer de patriotisme. Il est admis depuis longtemps qu'une température modérée est plus favorable à la santé. Afin d'être confortable, habillez-vous chaudement, au lieu de bourrer la fournaise.

Des expériences démontrent que pour chaque degré de chaleur au delà de 68° on augmente de 3% la consommation du charbon. Si vous maintenez la température à 68° au lieu de 76°, vous économiserez presqu'un quart de votre combustible.

Procurez-vous immédiatement de votre fournisseur un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "33 MANIÈRES D'ÉCONOMISER UNE TONNE SUR CINQ".

Économisez une tonne sur cinq

MS-22WF

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

HONORABLE C. D. HOWE, Ministre

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

AVANT LA GUERRE: *Pierre Latour était reconnu comme un guide expert pour les excursions de chasse. Les sportsmen lui donnaient jusqu'à $10 par jour pour ses services.*

AUJOURD'HUI: *Le sergent Pierre Latour guide ses hommes dans la bataille contre les Nazis. Mais il ne touche plus que $2.20 par jour.*

Faisons notre part sans hésiter— et la victoire sera assurée

Pierre Latour—tout comme des milliers d'autres—a abandonné une situation de tout repos pour aller défendre nos libertés menacées. Ces soldats se battent pour que *vous* puissiez continuer à travailler et vivre en paix. Ici, au pays, vous n'avez pas été dérangé . . . vous touchez encore de bons salaires. Pierre a besoin de votre aide . . . non pas en argent, mais sous forme de chars d'assaut, de canons, de bateaux et d'avions! Aidez-le généreusement . . . achetez des obligations, des certificats et des timbres de guerre. Privez-vous un peu . . . évitez les dépenses inutiles.

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE – LA BRASSERIE DOW

LA BRASSERIE FRONTENAC

NB-11F

Pour la distribution locale

À NOËL

POSTEZ PAS PLUS TARD QUE LE

20 DÉCEMBRE

Publié avec l'autorisation de l'Hon. William P. Mulock, C.R., député, Ministre des Postes

Papotages du P'tit Doc

Discutons l'indiscutable

Depuis que le monde est monde et que la femme est femme, l'âge individuel reste dans le domaine des intouchables. L'étiquette, grande protectrice des vanités, s'est prêtée à honneur de reléguer l'âge des représentantes du sexe faible hors des atteintes des curieux. De plus, à digne renfort de grimage et de camouflage, chacun — ou plus exactement — s'essaie à présenter l'épine comme une rose et le trognon d'automne comme l'herbette de printemps. Ainsi voit-on chacun s'évertuer à masquer le pas cellulaire et à cacher "l'irréparable outrage" gravé en toutes lettres dans les régistres paroissiaux.

Pourtant, l'âge n'en est pas moins entré dans le champ de l'expérimentation physiologique. On a tâché à établir des normes d'âge et à révéler les causes du vieillissement. De tous ces travaux excessivement indiscrets et passablement délicats, Alexis Carrel tente de donner un sommaire dans "L'Homme Cet Inconnu". Evidemment, il n'est pas donné à tous de patauger dans ce fouillis de "temps intérieur", de "temps chronologique", de "temps physiologique". Mais il est donné à tous de se persuader que l'âge inscrit aux livres officiels ne correspond en rien à l'âge réel de l'individu.

Tandis que l'âge chronologique, — ou âge officiel — pratique une mensuration du vieillissement au moyen d'unités d'un seul type et qu'il considère à un rythme analogue le vieillissement des premières années à celui de la période adulte, l'âge physiologique établit au contraire qu'il est des périodes de l'existence humaine où le vieillissement s'opère plus prestement qu'à d'autres. Il ne faudrait pas pour cela jeter un tant soit peu de mépris sur la coutume déjà millénaire de scander uniformément la vie de l'individu. Cette façon d'agir ne saurait être remplacée par aucune autre, ou tout au moins par aucune autre d'une égale simplicité.

L'âge réel est le résultat des mille changements qu'a subis le corps, des mille activités qui l'ont modifié depuis l'union des gamètes dont il résulte. De la définition même, on déduit facilement que l'âge est une entité infiniment variable selon les personnes. Le vieillissement d'un journalier occupé pendant de longues heures à un travail abrutissant adviendra plus rapidement que celui d'un jeune prince soigné et surveillé par des scientistes conscients des besoins de l'être humain. Chaque fois où un muscle se contracte, où la pulsation du coeur se réalise, où un nerf reçoit une sensation ou porte un commandement, le tout physiologique qui constitue l'homme se plie à une modification légère. Sans doute, la fatigue encourue par les mouvements et caractérisée par l'amas de toxines dans les cellules cessera après un temps de repos et les cellules affectées reconstitueront leur édifice normal. Pourtant, une marque en sera gravée dans la cellule et celle-ci subira un dépérissement relatif, un vieillissement. Par ailleurs il s'exercera une modification constante du sang, un accroissement continu de celui-ci dans sa teneur en globules rouges ; cette mutation de la composition du milieu intérieur, ou du sang, ne saurait s'opérer que dans le sens d'un accroissement et elle s'opérera sans cesse jusqu'à la mort des cellules.

Comme le corps change continuellement d'état, et que chacun de ces états se caractérise nettement, il est devenu possible de mesurer l'âge vrai d'un individu. En bien des cas, une personne dont le régistre de baptême porte l'âge à 40 ans n'en aura vraiment que 30, tandis qu'un jeune coureur de bals et un noceur de première classe auquel le régistre attribue 25 ans en aura 30 sous le rapport de sa physiologie. Pour en arriver à calculer avec plus ou moins de précision cet âge physiologique, — ou âge vrai — d'une personne, il a fallu bien des calculs ardus et des expériences prolongées sur le vieillissement des parties de notre être. On a d'abord caractérisé l'âge par la vitesse de cicatrisation ; grâce aux coordonnées cartésiennes et à des équations posées par du Nouy, on peut réaliser des courbes de cicatrisation coïncidant aux diverses périodes de la vie. Pourtant, comme le note Carrel, "à la fin de l'âge mûr et pendant la vieillesse, les variations de l'indice de cicatrisation deviennent trop faibles pour être significatives". Il a fallu chercher ailleurs. On améliora la méthode en calculant l'âge au moyen du plasma ou sérum du sang.

Grâce à ces modes de mensuration, on en est venu aux conclusions les plus apparemment illogiques. Ainsi, on a trouvé qu'un vieillard vieillissait moins vite qu'un bambino. Devant une telle allusion, Gros-Jean ne manquerait pas de prétendre que, de son temps, vieillards comme enfants ne vieillissaient que d'une année par an. Il est vrai que Gros-Jean n'eut pas comme nous l'avantage de naître dans le siècle d'avancement de la physiologie, alors que des messieurs plus qu'entreprenants veulent bien écouler leurs heures à étudier en nous des choses que nous ne soupçonnons pas.

P'tit Doc

T. S. F.

L'HEURE DOMINICALE

L'étude des problèmes soumis aux personnalités de ce bureau consultatif.

Le dimanche, à 5 heures p.m.

Le dimanche soir, à cinq heures, à Radio-Canada, des théologiens répondent à des questions qui leur sont posées par le public. Ils abordent volontiers les problèmes les plus brûlants : les lois de la douane, l'impôt sur le revenu, la lecture, de la Bible, le salut des infidèles de bonne foi etc. Ils donnent carrément leur avis sur des cas pratiques. Ils disent sans ambages leur avis sur les mariages de guerre, sur les devoirs des parents vis-à-vis de leurs filles célibataires, la vocation du célibat, etc.

Ce qui donne beaucoup de charme à ces "consultations", c'est qu'elles ne sont pas faites sur un ton doctoral, mais d'une façon familière, avec des mots de tous les jours. En écoutant les spécialistes de l'Heure dominicale, on n'a pas du tout l'impression d'assister à une réunion de savants perdus dans les hautes abstractions.

* * *

"OPINIONS"

L'avenir des produits synthétiques

Le dimanche, 5 décembre

Les auditeurs de Radio-Canada qui suivent l'intéressante et instructive tribune "Opinions" apprendront lors de l'émission du dimanche, 5 décembre, à neuf heures, grâce à une interviou que donnera M. R. Panet-Raymond à M. Tanghe, ce que sera l'avenir des produits synthétques dans l'après-guerre. C'est un sujet qui intéressera les chercheurs et d'ailleurs le public en général car il portera sur les dernières découvertes dans l'industrie et sur les travaux des laboratoires.

* * *

SERAPHIN POUDRIER REVIENT SUR LES ONDES

Séraphin Poudrier reviendra sur les ondes le lundi, 6 décembre, impliqué, paraît-il, dans de nouvelles affaires particulièrement étranges. Pendant ce congé qui a duré un mois, l'auteur, Claude-Henri Grignon, a travaillé à la deuxième partie de son roman, Un Homme et son Péché. De nouveaux personnages viendront évoluer autour de Séraphin. Comme il y a un élément surprise dans cette nouvelle trame, il ne convient pas ici d'en dire davantage. Qu'on ne manque pas d'être aux écoutes le lundi, 6 décembre.

* * *

POUR LES MALADES ET LES INVALIDES

Ils pourront suivre la messe de la chapelle des Pères Eudistes le 5 décembre.

Le dimanche 5 décembre à onze heures a.m.

Comme on le sait, Radio-Canada en collaboration avec l'Heure Dominicale, nous permet de suivre le saint sacrifice de la messe le premier dimanche du mois.

C'est de la chapelle des Révérends Pères Eudistes, à Charlesbourg, que l'on entendra le dimanche, 5 décembre, à onze heures, par Radio-Canada, la grand'messe à l'intention des malades et des invalides. La chorale des Pères Eudistes est considérée avec celle du Grand Séminaire comme la plus importante de l'archidiocèse pour le chant de Solesme.

Le 2 janvier, la radio nous transportera, pour la grand'messe, à la chapelle de l'Immaculée Conception à Montréal.

* * *

FRANCOIS ROZET

Désormais, M. François Rozet, artiste dramatique reviendra à Radio-Canada le vendredi soir, à 10 heures 30, au lieu du jeudi comme dans le passé, cela à partir du 3 décembre.

M. Rozet fait la lecture des pages littéraires françaises parmi les plus belles.

* * *

LA CHANSON DE FORTUNIO

Au théâtre de l'opérette de Radio-Canada

Le dimanche, 5 décembre

La Chanson de Fortuni, d'Offenbach, que les artistes lyriques de Radio-Canada feront entendre le dimanche, 5 décembre, à huit heures, est l'une des oeuvres qui, avec les Contes d'Hoffman, La Grande Duchesse, la Fille du Tambour-major, ont été chantées avec succès sur les principales scènes lyriques. Comme la plupart de ces oeuvres, la Chanson de Fortunio s'apparente au genre burlesque. L'oeuvre est pimpante, originale et faite de mélodies faciles à retenir.

Les principaux rôles seront tenus par Marthe Létourneau, Jeanne Desjardins, Gaston Dauriac et Raymond Cardin. Chef d'orchestre, J.-J. Gagnier ; directeur artistique, Georges Dufresne.

Livres

L'ART D'AIMER SES ENFANTS

par Vérine

Ce livre passe en revue toutes les méthodes anciennes et nouvelles se rapportant à l'éducation des enfants ; et il en fait une critique judicieuse. Il étudie toutes les manifestations de l'amour maternel, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à l'âge de la puberté si troublant pour l'enfant et pour les parents eux-mêmes. C'est plus qu'un traité sur l'éducation et mieux qu'un roman pour comprendre la vie même avec ses joies triomphantes, ses enthousiasmes, ses difficultés, ses luttes, ses drames, ses grands bonheurs insoupçonnés.

L'ART D'AIMER LES ENFANTS que viennent de publier Les Editions Variétés est aussi un art d'être heureux en ménage. Pour Madame Vérine, amour conjugal, amour maternel, amour paternel, ne doivent être qu'un seul et même amour, chacun d'eux se trouvant toujours augmenté de la puissance des autres.

Ce livre exalte les plus nobles des sentiments humains.

Un volume de 320 pages. Prix $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

* * *

FIGURES DE DANSE

par Marcel Valois

avec plusieurs illustrations

Au cours des dix dernières années, la danse, art léger entre tous, a connu une période particulièrement brillante, riche de découvertes, remplie de luttes. La danse est devenue l'art le plus aimé, le plus désiré des hommes, dont elle rend l'existence plus belle et plus pure aussi.

Dans FIGURES DE DANSE que viennent de publier Les Editions Variétés, Marcel Valois évoque pour l'enchantement des lecteurs les fastes de la danse.

Un volume de 200 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

* * *

HONORE GERVAIS

1864-1915

par

AEGIDIUS FAUTEUX

"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter".

Jules-Edouard Prévost

En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

BUREAU DE COMMANDES

EATON

L'endroit tout désigné où faire ses achats des fêtes !

Vous trouverez là toutes sortes de suggestions pour tous les cadeaux que vous voulez offrir . . . et aux prix que vous voulez payer. Mais faites vos emplettes plus tôt cette année pour vous éviter le désappointement des retards occasionnés par les circonstances actuelles.

Garçons et fillettes

Les boîte à lettres du

PERE NOEL

se trouve au Bureau de Commandes Eaton

314, rue Labelle

Saint-Jérôme

Ecrivez au Père Noël pour lui dire ce que vous aimeriez comme étrennes. Mettez votre lettre dans la boîte spéciale au Bureau de Commandes Eaton. Il vous enverra en retour une jolie lettre coloriée.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

MESSAGE AUX CULTIVATEURS *et* EMPLOYÉS AGRICOLES

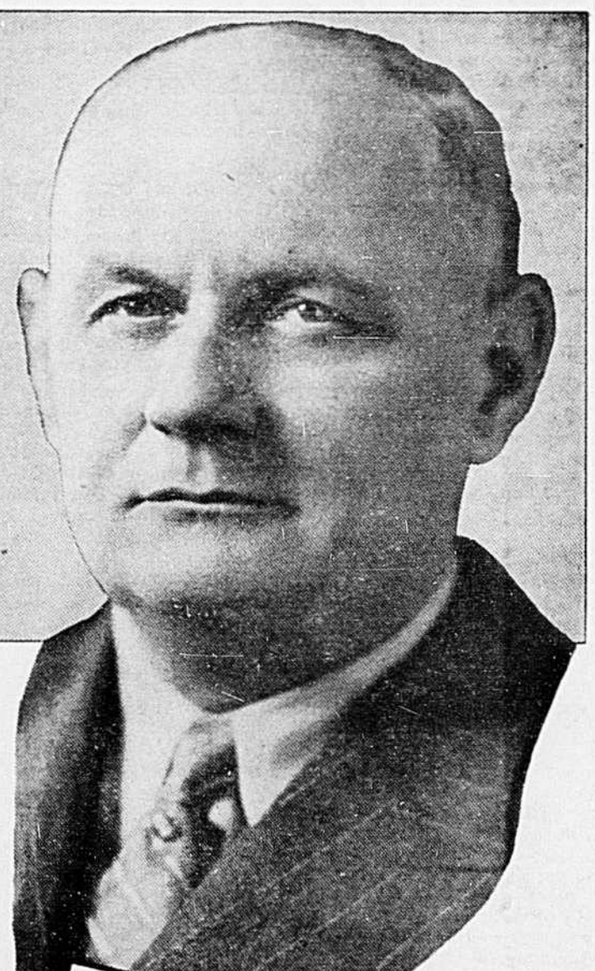

Tout le pays est fier de la belle contribution des cultivateurs canadiens à l'effort de guerre. Vous avez accompli une tâche magnifique en produisant des vivres en quantités sans cesse croissantes depuis le début de la guerre. Vous devez naturellement continuer dans cette voie et votre premier devoir est d'augmenter encore la production agricole.

Mais le Canada doit accroître aussi sa production de bois de chauffage, de bois de sciage et de bois de pulpe.

Nombre de cultivateurs peuvent contribuer à cette production en coupant du bois sur leurs terres, d'autant plus qu'ils sont assurés alors d'un marché rémunérateur.

D'autre part, si vous pouvez quitter la ferme durant les mois d'hiver sans que les travaux en souffrent, je vous engage à le faire, soit pour participer à la coupe du bois, soit pour accomplir tout autre travail essentiel. Vous devrez naturellement retourner à la ferme quand viendra le printemps.

La participation à des travaux essentiels durant l'hiver n'affecte pas l'ajournement de l'entraînement militaire.

Le ministre du Travail,

LA COUPE DU BOIS DE PULPE EST UN TRAVAIL ESSENTIEL

S'adresser à:

Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; *ou*
Votre comité local de production agricole;
ou
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

PUBLIÉ DANS L'INTÉRÊT NATIONAL PAR L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295 rue Main
LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A.,L.L.B,
AVOCAT
84, rue Blainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 230
Résidence 185

Résidence : EL. 3070
GUY FAVREAU
AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
HA. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : 159, Tour du Lac Tél. 374
Bureau : 43, S.-Vincent Tél. 217

NOTAIRE

Bureau Edifice "Themis" Chambre 612 10, S.-Jacques O. Montréal
Tél. LA. 7268-7269
J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne Tél. 622 - 22

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
430, rue MELANÇON
Tél. 510
SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,
C.P.A.
Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

AVOCAT

GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5, rue Préfontaine
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : ATlantic 3297
CLAUDE PREVOST
AVOCAT
Substitut du procureur général
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL
Bureau : PLateau 5060-5069

RESIDENCE RUE ST. LOUIS TERREBONNE Tél. 106
Lucien Bourbonnais
AVOCAT — BARRISTER
10 OUEST, RUE ST. JACQUES SUITE - IMMEUBLE THEMIS
PLateau 5241*

HENRI PREVOST
AVOCAT
335, rue Labelle Tél. : 35
Saint-Jérôme, Qué.

Téléphone : PLateau 5069
LEANDRE PREVOST
AVOCAT
Immeuble Transportation
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

DENTISTE

Tél. 506
Dr. Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME

Armand Parent
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission Municipale de Québec
CLASSE "A"
Rés. : 389, boulevard Melançon
Bureau : 500, avenue du Palais
SAINT-JEROME

Examen de la vue 304 S.-Georges
Lunettes S.-Jérôme
André Racine, O. O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointement
Téléphone 626

L'AVENIR DU NORD
publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée

C.-A. LORRAIN & Fils
ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme
Bureau existant depuis 40 ans

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF

2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour $1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal ?... Vous marier ? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, $1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC. 187

* * *

MENAGERES MANQUEZ-VOUS DE SUCRE ?

Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DETAIL malle payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6 $4.25). — (12 $8.00). Adressez vos commandes avec bon, mandat à : LES BONS PRODUITS, Enrg., 351, blvd Charest, Québec.

* * *

TERRE A VENDRE

Terre à vendre à Saint-Janvier, environ 80 arpents, 3 milles du village, chemin gravelé, bonnes conditions. Pour régler succession. S'adresser à J.-M. Vermette, N.P., S.-Janvier, ou chambre 904, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. LAn. : 7268.

* * *

TERRE A VENDRE

60 arpents cultivables, 100 arpents boisés avec 1200 érables. Outillage complet pour cabane à sucre. Bâtisses récentes. A bon marché, avec ou sans roulant. S'adresser à René Labelle, 1ère Côte John, S.-Jérôme.

* * *

A VENDRE

Traine sauvage avec coussin, paletots grandeurs 36 - 38 en parfaite condition, s'adresser à 32, avenue Legault, Saint-Jérôme.

* * *

TERRE A VENDRE OU A ECHANGER

Terre située à Saint-Faustin Station à vendre ou à échanger pour maison à Saint-Jérôme. S'adresser à 57, ave Godmer, S.-Jérôme. 1054

* * *

COTTAGE A VENDRE

Cottage de 5 pièces modernes, à vendre, à 325, rue O'Shea, S.-Jérôme. S'adresser à la même adresse. —1055

Pensée

L'homme aime tant à vivre qu'il veut vivre deux fois, de là l'affection conjugale, et qu'il veut se survivre, de là l'affection paternelle. C'est de cet amour de la vie que naît le désir de l'immortalité.

P. Janet

Nouvelles du comté de Terrebonne

Hector Perrier L'honorable

Vendredi, le 26, à son bureau de Montréal, L'honorable Hector Perrier recevait plusieurs visiteurs partant le soir pour New-York en voyage d'affaires. Il profitait de son passage pour présider le récital donné au Town Hall de New-York par le Quatuor Alouette. De retour à son bureau de Montréal mardi, il recevait quelques visiteurs et partait, le soir, pour Québec. Il y passait les journées de mercredi et de jeudi, assistant à des réunions du Conseil des ministres.

Délégués de la Chambre de Commerce

A la Convention de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, qui aura lieu à Québec, à partir de dimanche prochain, notre Chambre de Commerce locale sera représentée par les quatre délégués suivants : MM. J.-Henri Desjardins, Paul-A. Castonguay, Ernest Macchabée, R.-P. Gendreau, de Saint-Jérôme. Ils se joindront aux représentants de cinquante autres Chambres de Commerce, qui assisteront à des séances spéciales dès dimanche après-midi. Une réception aura lieu à Spencerwood en leur honneur, mardi soir prochain. On nous informe que 300 personnes des divers groupes de Chambre de Commerce de la province, se sont enregistrés à l'avance au Château Frontenac.

Le but principal de cette convention est de jeter les bases d'organisations solides qui préviendront les désastres commerciaux et financiers de l'après-guerre.

Accident

Vers 7 heures, jeudi matin, un camion, de la voirie provinciale, conduit par M. Anthime Corbeil, 4, rue Laviolette a frappé un cycliste sur le pont en face de l'hôtel Lapointe. Le jeune Maurice Lespérance, demeurant à 274, rue Saint-Janvier, a été blessé à la jambe gauche et sa bécane est démolie. Il fut pansé par le docteur B. Rochon, et les constables Brunet et Perreault firent les constatations d'usage.

Témoignage de sympathies

Nous publions plus bas les noms des personnes qui, sous une forme ou une autre, ont témoigné leur sympathie à la famille de mademoiselle Germaine Chaussé, de Sainte-Agathe, à l'occasion du décès de cette dernière.

Télégrammes : M. et Mme E. Sirois, de Québec ; M. et Mme G. Banks, de Montréal ; M. et Mme R. Courtois, de Montréal : M. et Mme A. Des Chatelets, de Les Cèdres ; M. et Mme T. Thibodeau, de Terrebonne ; Mme E. Asselin, de St-Félix de Valois ; la famille E.-J. Marchand, de Ste-Agathe, etc...

Tributs Yoraux : M. Euclide Forget ; les Enfants de Marie.

Messes : M. et Mme W. Royal : M. et Mme Jules Tourangeau ; M. et Mme C. Parthenais ; M. et Mme Jos. Morin ; M. et Mme R. Courtois ; Mme Loiselle, Mme R.-B. Demers, Mlle M. Brais, Mlles Alice et Eméline Parent, Mlle R. Royal, Mlles Touchette, Mlle DçLavallée, Mme M. Bellerose, le personnel de la maison Forget, les Enfants de Marie, les Infirmières bénévoles, les directrices du Foyer Notre-Dame, la famille L. Chaussé, la Famille T. Thibodeau, Mme E. Asselin, etc...

Condoléances : Mme la contesse R. Ogier d'Ivry, M. et Mme E. Forget, M. et Mme R. Touchette, M. et Mme J.-P. Légaré, M. et Mme M.-A. Gaudet, M. et Mme T. Charbonneau, M. et Mme J. Lortie, M. et Mme J. Côté, M. et Mme E. Maillé, M. et Mme E. Huard, M. et Mme G. Lortie, M. et Mme P.-E. Belhumeur, M. et Mme G. Gibeault, M. et l'hon. et Mme P.-R. DuTremblay, Mlle Hélène-J. Thouin, M. et Mme L.-A. Dionne, Les Religieuses Oblates de Béthanie, M et Mme Jules Jarry, M. et Mme Camille-L. de Martigny, M. l'abbé Albert Pineault, aumônier, M. et Mme Léopold Nantel, Mlle Marie Magnant, R. P. Lorenzo Danis, o.m.i., Mlle Fernande Parent, Mlle M. Chevrier, Mme J.-R.-A. Cardin, M. Paul Larocque, Les régistrateurs conjoints et le personnel du Bureau d'enregistrement du district de Terrebonne, M. Pierre Faivre, Major et Mme F.-L. Roy, Lieutenant et Mme J.-J.-R. Woods, R. P. Marcel Duguay, o.m.i, M. Charles Devlin.

Colonne paroissiale

NAISSANCES

RAYMOND — A M. et Mme Fernand Raymond (née Fernande Raymond), un fils né et baptisé le 25 novembre, J.-Gilles-André. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Raymond.

PAIEMENT — A M. et Mme François Paiement (Laurette Thibault), un fils né et baptisé le 27, J.-Philippe-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Paiement.

TASSE — A M. et Mme Gaston Tassé (Madeleine Binette), un fils né le 24 novembre et baptisé le 27, J.-Jean-René-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Aldéo Dumouchel.

SAINT-DENIS — A M. et Mme Lionel Saint-Denis (Yvonne Sabourin), une fille née le 27 novembre et baptisée le 28, M.-Thérèse-Armande-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Sabourin représentés au baptême par M. et Mme Valmore Sabourin.

GUENETTE — A M. et Mme Henri Guénette (Elise Charette), une fille née et baptisée le 29 novembre, M.-Paulette-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Odessa Laframboise.

* * *

DECES

Le 29 novembre, à 9 h., ont eu lieu les funérailles de Rodolphe Desroches, fils de Fabien Desroches et de feu Mme Desroches, décédé le 26 novembre, à l'âge de 33 ans.

* * *

PROCHAIN MARIAGE

Lauzon—Corbeil

Rolland Lauzon, actuellement au camp militaire de Farnham, fils de M. et Mme Henri Lauzon, avec Thérèse Corbeil, fille de M. et Mme Ernest Corbeil. Le mariage aura lieu le samedi 4 décembre, à 8.30 heures, en l'église paroissiale de S.-Jérôme.

Fête de l'Immaculée-Conception

Mercredi prochain 8 décembre, sera la belle fête de l'Immaculée-Conception que tous les paroissiens de Saint-Jérôme chômeront dans un esprit chrétien et selon les préceptes de la religion. Les messes seront dites aux heures habituelles du dimanche.

Triduum des Enfants de Marie

Un triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, commencera dimanche soir en notre église et sera prêché par un père Capucin, de la Chapelle de la Réparation, de la Pointe-aux-Trembles. Toutes les Enfants de Marie ainsi que toutes les jeunes filles de la paroisse, sont instamment priées de ne pas manquer ces exercices de dévotion à leur intention.

La revanche des berceaux jérômiens!

On a célébré cette semaine le 500ème baptême en notre église paroissiale. c'est dire que la Reine du Nord maintien les sages conseils du grand apôtre colonisateur, le curé Labelle, qui disait: "Les Anglais ont des banques pour conserver leur or; nous, nous avons nos femmes canadiennes qui nous donnent les fils de l'avenir, notre richesse à nous."

Aumônier à l'Hospice S.-Jérôme

M. L'abbé Théodule Charette, est arrivé mercredi dernier en notre ville, afin de prendre possession de ses nouvelles fonctions d'aumônier à l'Hospice Saint-Jérôme.

PHARMACIE

WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry

La pharmacie la mieux assortie du district

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

Chocolats Laura Secord

Produits REXALL

Agence des Produits de Beauté 'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

Téléphones : 558 et 559

341, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Voisin du marché

Cour du magistrat

Le magistrat André Régnier, de Saint-Jean, a siégé au palais de justice de Saint-Jérôme, cette semaine. Environ cent quarante deux causes de permis de radio non-payé pour l'année en cours, ont coûté $1.00 d'amende plus le coût de la licence, à leur propriétaire.

* * *

Cinq jeunes gens du district judiciaire, mais non de Saint-Jérôme, ont comparus devant le magistrat, pour ne s'être pas présentés à l'exament médical lors de leur appel militaire. Ils furent condamnés à $25.00 d'amende et conduit au camp militaire, sous la garde de la police militaire.

Conférence

M. Emile Caron, de Montréal ,a fait une conférence sons les auspices de la Chambre de Commerce locale, dans la salle du poste des pompiers, jeudi dernier. Il a parlé sur l'important sujet de la prévention des incendies. M. Caron, s'adressant à la population jéromienne, dans la salle du théâtre Rex, vendredi et il parlera de nouveau samedi soir, mettant les jéromiens en garde contre les accident causés par l'incendie. Il accompagne sa causerie de projections lumineuses appropriées. Ses judicieux conseils furent également diffuser au cours de la semaine parmi la gente écolière de nos diverses institutions locales.

Démonstration culinaire

Menu de Noël

Le jeudi 9 décembre prochain à 7 heures 30 P.M. précises, sera donné par une experte cuisinière, une démonstration d'art culinaire, tout à fait d'actualité, puisqu'on y confectionnera un menu pour réveillon de Noël.

Des recettes entièrement inédites seront exécutées et l'on vous révèlera, mesdames et mesdemoiselles, les secrets du véritable et savoureux plum-pudding anglais, si approprié à la Noël. En plus, la décoration de la table et des plats servis sera appropriée à l'époque des fêtes.

Il faudra venir nombreuse, mesdames, afin de prendre des notes sur le délicieux menu suivant : — crème au cresson, timbales de volailles, aspic de foie gras, canapés de fantaisie, salade en fleur, sandwiches variés, plum-pudding à l'anglaise, sauce aux fruits, crème en rocher, doigts de dames.

Le prix d'entrée est de .25 sous seulement.

Jeunes délinquants

Il sévit actuellement une vague de menus vols et de briseurs de lampes de rues, pour lesquelles des jeunes gens de quartorze à dix-sept ans ont été arrêtés. Ils ont comparu devant le juge de paix Me Chs. Ed. Marchand, qui les condamna à l'amende ainsi qu'à payer les dommages causés et les frais encourus.

Euchre-danse aux casernes Carillon

Environ cent cinquante personnes assistaient à la partie de cartes donnée au camp militaire de Saint-Jérôme, mardi dernier, au bénéfice du Mess des sergents. La soirée présidée par le major MacKay, fut un succès complet. Il y eut danse et rafraîchissements. Le lieutenant-colonel Lucien Lalonde, de passage en notre ville, rehaussa de sa présence cette joyeuse fête populaire. De nombreux prix furent distribués aux heureux gagnants.

Concours au Patronage

A l'occasion de la Sainte-Catherine, une fête des plus gaies eut lieu au Patronage Notre-Dame du Bon-Conseil, où les jeunes filles coiffées du bonnet des **Catherinettes**, eurent des élections enthousiastes pour élire les "reines du bonnet," au son de l'accordéon et des chants canadiens : Mademoiselle Louise Huot, coiffée d'un coquet bonnet Hollandais, ainsi que mademoiselle Réjeanne Desjardins, avec un gentil bonnet Pierrot bleu et or, furent à l'honneur au cours de cette traditionnelle fête de la saine gaieté de chez nous !

Collision

Deux automobiles sont entrés en collision, rue DeMontigny, à Saint-Jérôme, causant pour environ soixante dollars de dommages. La voiture de M. Heinrich Rommel, 3940 Côte-des-Neiges, Montréal, heurta le taxi de M. Antonio Lebeau, que conduisait M. Bernard Quevillon, de notre ville. La police locale s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Noces d'argent de M. et Mme E. Lespérance

Quelques deux cent convives assistaient samedi soir dernier, au banquet offert à M. et Mme Edgar Lespérance, de Saint-Jérôme, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, au Manoir des Monts, à Shawbridge. On fêtait par la même occasion le 25e anniversaire d'entrée au service de l'Imperial Oil Co., de M. Lespérance, actuellement gérant de district de cette firme, en notre ville, depuis une dizaine d'années.

La fête organisée par M. Whiteford Beaudry, de Montréal, secondé par le Dr et madame Duval, et M. Henri Francoeur, de Saint-Jérôme, fut un magnifique succès à tout point de vue.

Le Dr A. Cherrier, maire de Saint-Jérôme, fit tout d'abord l'éloge des héros de la fête et il leur offrit au nom de leurs amis, un plateau en argent avec les voeux de bonheur de la part de toute l'assistance.

M. T.-A.-W. Bell, gérant de l'Imperial Oil Co. division de la province de Québec, se fit l'interprète des directeurs de la compagnie pour rendre hommage à M. Lespérance pour ses longs et loyaux services auprès de leur compagnie; il présenta en témoignage d'estime et de gratitude, un très beau sac de voyage, à M. Lespérance.

Le notaire J.-L. Blanchard, de Sainte-Thérèse de Blainville, le Dr Alfred Duval, MM. Jean-Paul Rolland et J.-A. Todd, tous trois de Saint-Jérôme, dirent quelques mots chaleureux à l'adresse des jubilaires.

M. J.-W. Beaudry qui présidait à la table d'honneur, présenta les orateurs, puis il lut quelques télégrammes reçus de la part de l'honorable Hector Perrier, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne au fédéral, MM. Albert et Armand Dupuis, cousins des jubilaires, M. et Mme Phoenix, de Granby, M. J. Charbonneau, de Noranda, M. et Mme Hervé Fournier, de Lachute, M. J. Crevier, de Granby, M. P. Burbank, de Sherbrooke, M. Domingue, de Chicoutimi.

M. Edgar Lespérance répondit en son nom et au nom de madame Lespérance à ces témoignages d'amitié, remerciant leurs nombreux amis du cadeau offert.

A la table d'honneur outre M. et Madame Lespérance, Mademoiselle Pierrette Lespérance, leur fille unique, avaient pris place le docteur et Mme A. Cherrier, M. T.-A.-W. Bell, de Montréal, le Dr A. Duval, de Saint-Jérôme, Mme J.-A. Paquin, de Montréal, le notaire J.-L. Blanchard, de Sainte-Thérèse, Mme A. Roberge, mère de Mme Lespérance, M. et Mme L. Lamalice, beau-frère et soeur des jubilaires, M. Maurice Lespérance, leur neveu, et Mme Whiteford Beaudry, de Montréal.

Dans la nombreuse assistance nous avons relevé les noms suivant: MM. et Mmes Raymond Raymond, Louis Nicolas, A. Morin, René Maurice, Lionel Themens, Jean Bousquet, Charles Gauthier, W.-H. Sanderson, Bernard Gareau, L. Marcoux, Jean-Paul Rolland, Henri Cherrier, M. Karch, J.-B. Labelle, E. Contant, J. Knebel, M. Lippert, J. Henderson, E. Rochon, D. Harrison, E. Taylor, O. Knebel, F.-H. Moody, J. Cummings, L. Nicholson, J.-A. Dumaine, L. Daoust, G. Bienvenue, J. Matte, G. Lafortune, G. Gervais, A. Pelletier, A. Boucher, M. Rouillard, R. Brisson, P. Barrette, J.-E. Frappier, C. Limoges, J.-R. Papineau, J. Bastien, N. Picard, N. Gobelouski, A. Dupuis, A.-R. Monty, F.-G. Fraser, D. Hauver, J.-J. Chapleau, J.-A. Chevalier, M. André Lamalice, Mme A. Roberge, Mlle Yvette Roberge, MM. Marc Rolland, Yvon Comiré, Mlles Yolande Hébert, J. Rinas, Auguste Lorrain, Guy Francoeur, H. Allard, Paul Lafrenière, L.-M. Castonguay, G. Labelle, Paul Corbeil, et nombre d'autres.

L'orchestre militaire des Casernes Carillon, sous la direction du lieutenant Paul Larocque, fit les frais de la musique durant le diner, puis les musiciens firent danser les invités jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il y eut de l'entrain et de la gaieté pendant toute la soirée, et pour leur part, les jubilaires ouvrirent le bal avec une valse entraînante, qui évoquait l'heureux temps de leurs épousailles.

L'Avenir du Nord se joint aux amis nombreux de M. et Mme Lespérance, pour leur offrir avec leurs hommages des voeux de santé et de bonheur.

Hiver sans neige

Quelques vieux citoyens, habitués à regarder "le temps qu'il fera," nous prédisaient au début de novembre un hiver sans beaucoup de neige. Ils sont sans doute bon prophète, puisque que nous sommes au 1er décembre et que nos trottoirs et nos rues sont à sec. Cependant, la petite Rivière du Nord est gelée dans presque toute son étendue, et les galopins la reluquent déjà avec des yeux d'envie, car ce sera bientôt la saison du patin sur la rivière. Auron-nous de la neige pour la Noël.

A Sainte-Aagathe des Monts

A Sainte-Agathe - des - Monts, ont eu lieu dernièrement les funérailles de M. Joseph Laporte, décédé le 12 novembre, à l'âge de 73 ans. M. Laporte était l'époux de Marie-Jeanne et il laisse pour le pleurer, outre sa veuve, ses enfants : Joseph, Paul-Emile, Honorius, Bernard, Adela, Jeannette et Yvonne (Mme B. Aubry).

Le service funèbre fut chanté à l'église paroissiale de Ste-Agathe-des-Monts, Mgr J.-B. Bazinet, curé, fit l'absoute.

Les porteurs furent : MM. A. Binette, J.-B. Bohémier, J.-B. Gauthier, Alex. Paiement sr., Ernest Lortie et Hormidas Aubry.

On remarquait, dans le cortège, MM. Albert Bergeron, Joseph Tourangeau, Ovila Massé, Charles Moquin, Alfred Beauchamp, Exélapha Forget, Arsène Boucher, Patrick Brunet, E.-J. Marchand, P. Dufour, Joseph Morin, E.-J. Dubuc, Joseph Major, J.-A.-B. Lortie, Louis E. Parent, Joseph Monette, Louis Pellerin, Georges Liboiron, Albert Dagenais, L.-P. Piché, J.-A. Roberge, Euclide Doré, Rémi Plouffe, François Plouffe, Léo Plouffe, Jean Vanier, Marcel Théroux, Jos. Tourangeau, Prime Belhumeur, Georges Lortie, Yves Lamarche, Aldéric Valiquette, J.-M. David, Joseph Lupien, P.-E. Lortie, Ernest Piché, Gérard Côté, Roland Lanthier, Camille Grenier, Hector Vanier, C.O. Brien, Ernest Lortie, Guy Vanier, Ferdinand Meunier, Joseph Bohémier, A. Paiement, E. Lortie, T. Vanier, Honorius Vanier, Georges Vanier.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et en particulier à son beau-frère, M. Georges Vanier.

Les quilles au St-Jérôme Bowling

25 novembre 1943

Voici le classement des joueurs des diverses équipes au cours de la semaine : Equipe de la compagnie Pepsi-Cola, section des hommes, plus haut simple homme :

R. Aubry 173

Plus haut triple homme :

E. Dugas 410

Equipe de la Dominion Rubber, section des hommes, plus haut simple homme :

Albert Beaulieu 180

Plus haut triple homme :

Albert Beaulieu et Léopold Brabant 413

* * *

26 novembre 1943

Equipe de la Cie Papier Rolland, section des filles, plus haut simple :

Madeleine Grignon 104

Plus haut triple fille :

Madeleine Grignon 277

Equipe de la Cie Papier Rolland, section des hommes, plus haut simple :

Roger Picard 183

Plus haut triple :

Roger Picard 422

28 novembre 1943

Equipe de la Pepsi-Cola, section des hommes, plus haut simple :

Marcel Saint-Pierre 175

Plus haut triple :

Marcel Saint-Pierre 417

* * *

29 novembre 1943

Equipe Regent Knitting Mills, section des hommes, plus haut simple :

Ernest Saint-Onge 166

Plus haut triple :

Gérard Richer 415

Equipe des Etablissements Prévost, section des hommes, plus haut simple :

J. Saint-Pierre 140

Plus haut triple :

Réjean Lauzon 366

* * *

30 novembre 1943

Equipe de la Dominion Rubber Co. Plus haut simple mixte :

Gordon Barth 157

Lucille Lemire 114

Plus haut triple mixte :

Maurice Payer 332

Lucille Lemire 295

* * *

1er décembre 1943

Equipe de la Regent Knitting Mills, section mixte.

Plus haut simple mixte :

Mlle E. Sénécal 125

M. Gaston Lebeau 146

Plus haut triple mixte :

Mlle Dorothée Toupin 314

M. Gaston Lebeau 425

M. Noël Brunet au Séminaire de Sainte-Thérèse

Le brillant jeune violoniste canadien, Noël Brunet, sera l'artiste invité au deuxième concert de la saison du Séminaire de Sainte-Thérèse, le lundi 6 décembre prochain, à 8.30 heures p.m. Les billets sont en vente au Séminaire.

Brébeuf

M. et Mme Lucien Brisebois de Saint-Jérôme étaient en promenade chez M. et Mme Joseph Barbe.

Mme Rodolphe Chénier de Sherbrooke a passé un mois chez sa mère, Mme Théo. Coupal.

Mme Henri Cyr de Pointe-aux-Trembles était l'invitée de Mme Aldéric Lauzon, ces jours derniers.

Mme Joseph Rossignol de Napierville est à Brébeuf pour quelque temps.

Mlle M. Chabot, institutrice de l'Ecole des Arts Domestiques de Québec, M. J.-A. Parenteau agronome régional, et M. Albin Noël agronome local et Mme A. Noël, ont visité les dames du Cercle de Fermières de Brébeuf.

Mlle Reine Emma Coupal a visité sa soeur Mlle Alberte Coupal qui est à Montréal pour suivre des cours d'harmonie de M. J.-N. Charbonneau, D.M.

Mme Henri Piché a rendu visite à sa fille Jeanne d'Arc, pensionnaire des Filles de la Sagesse à Saint-Jovite.

Mlles Aline et Adrienne Labelle, institutrices au village, ont visité leurs parents à l'Annonciation.

Mlles Gilberte, Léonie et Thérèse Therrien, ont réuni un groupe de jeunes, à l'occasion de la fête de la Ste-Catherine. Les invités étaient au nombre de 40.

M. et Mme Gérard Coupal, et leurs enfants, Gérard, André et Marie, sont à Montréal, chez Mme Théo. McMahon.

Départ d'un aumônier

L'aumônier de l'Hospice Saint-Jérôme, M. l'abbé Léo Vaillancourt, a été nommé vicaire à la paroisse Saint-Stanislas, de Montréal. A son grand regret, il a dit adieu aux jeunes et aux vieux pensionnaires de l'institution, où il exerçait avec tant de bonté et de dévouement son saint ministère. Il laisse à tous, un bon et pieux souvenir. Nos voeux et nos hommmages à M. l'abbé Vaillancourt.

Grave accident

M. Adrien Nantel épicier de l'avenue DeMartigny et ex-échevin de notre ville, a été gravement blessé en traversant la chaussée, rue Labelle, près du pont Vanier. Il fut porté chez M. Hervé Trudel, afin que messieurs les docteurs Laplante et Duval, lui prodiguent les soins d'urgence avant de le transporter à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

On nous informe que M. Nantel souffre d'une très forte commotion cérébrale, ainsi que de multiples contusions au cuir chevelu, à la région frontale, et d'une fracture du nez. Le patient a été 48 heures complètement inconcient, mais les médecins ont bon espoir de lui sauver la vie.

Il appert que M. Nantel traversait la rue Labelle vers 7 heures 45 P.M. à l'arrière d'un camion en direction du Nord, et qu'il ne vit pas l'automobile de M. Bruno Forget, qui descendait en sens inverse. Ce dernier, ébloui par les phares du camion frappa la victime presque sans l'avoir aperçue auparavant.

Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses pour le blessé à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Anniversaire

M. le Curé Edmond Lacroix célébrait, mardi dernier, le 30 novembre, le 60ème anniversaire de sa naissance.

Né à Sainte-Dorothée le 30 novembre 1883, M. l'abbé Lacroix fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, fut ordonné prêtre à Montréal en 1908, et fut vicaire à Longueuil de 1909 à 1911. De 1911 à 1912, il étudia à Rome. Il fut vicaire à la cathédrale de Montréal de 1912 à 1914, et aumônier de Marie-Réparatrice de 1914 à 1920. De 1920 à 1922 il occupa le poste d'assistant-directeur des oeuvres sociales du diocèse de Montréal. Nommé aumônier du Mont-Saint-Antoine en 1920, il laissait cette charge en 1935 pour devenir curé de notre paroisse. Il est le 14ème curé de Sainte-Thérèse.

Diner de la Chambre de Commerce

Le jeudi 9 décembre prochain aura lieu à 6.30 heures p.m. un diner organisé par les membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce et la section des manufacturiers, afin de rencontrer M. Caron, officier du département de la Prévention des Incendies, de Montréal, l'invité d'honneur. Immédiatement après le diner, M. Caron, se rendra à la salle du Marché, où il adressera la parole à ses hôtes, traitant du brûlant sujet de la prévention des incendies en notre localité.

Cour supérieure

Il n'y aura aucun terme de la Cour Supérieure avant l'année nouvelle, dans notre district judiciaire. Le prochain terme de la Cour Supérieure s'ouvrira le 10 janvier 1944.

Sentences en Cour de magistrat

Le magistrat Donat Lalande, rendra quelques jugements le jeudi 13 décembre prochain, dont la sentence concernant des accusations portées contre quelques jeunes délinquants de notre ville.

Feu de cheminée

Nos pompiers furent appelés à éteindre un feu de cheminée, dimanche dernier, à la demeure de M. Fleurant coin des rues Labelle et DeMontigny. Il n'y a pas de gros dommage à la propriété.

Chevaliers de Colomb

La communion générale des Chevaliers de Colomb aura lieu dimanche prochain à la messe de 9 heures ; elle sera suivie d'un déjeuner aux fèves au lard, à la maison des Chevaliers, rue Laviolette.

* * *

On nous informe qu'une initiation au troisième degré aura lieu chez les Chevaliers de Colomb, le dimanche 19 décembre prochain.

A Ferme-Neuve

Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Joseph Courtemanche, décédé à l'âge de 67 ans. En première noce, il était l'époux de Dame Amanda Tourangeau et en seconde, de Dame Floristine Lebeau. Outre son épouse, il laisse quinze enfants : Achille, Ernest, Albert, Gustave, Marguerite, (Dame Bélanger), Elmer, Jules, Anna, Jean-Paul, Gilberte, Claude, Edouard, Thérèse, Jacques et Aline.

"ETRENNES POUR MESSIEURS"

Robes de chambres, Chemises, Gilets de fumeurs, Pyjamas, Cravates, Gants, Foulards, Chandails, Bretelles, Mouchoirs, Ceintures, Bas. Et autres articles de bon goût à offrir.

Oui l'endroit idéal pour vos cadeaux des fêtes est chez votre marchand qui se spécialise dans les marchandises pour hommes et jeunes gens où vous trouverez un assortiment complet de mercerie et confection de haute qualité à prix avantageux à offrir comme étrennes

J.-W. CYR

314, Saint-Georges

Tél. 448

Saint-Jérôme